

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Pour une modernisation de la monnaie: le «monétatif»

Une initiative demande une réforme monétaire

par Werner Wüthrich

Qui sont les promoteurs de l'initiative? L'association «Modernisation monétaire» (MOMO) a été créée récemment et se compose en partie de membres de l'«Initiative pour un ordre économique naturel Suisse» (INWO). Cette organisation prend sa source dans le «Mouvement franchiste» initié en 1915 par Silvio Gesell. A ce sujet, précisons certains points importants pour la compréhension de ce qui va suivre: En 1924 s'est constituée la «Ligue franchiste suisse» qui a donné naissance, en 1946, au «Parti libéral-socialiste» qui a eu pendant longtemps des députés aussi bien au Conseil national qu'au Conseil des Etats. En 1990, ce Parti a été dissous et c'est dans cette mouvance qu'a été créée l'INWO. Ses quelque 300 membres se considèrent comme une ONG qui vise à attirer l'attention notamment sur les causes monétaires des évolutions néfastes actuelles, comme la crise bancaire, et à proposer des solutions.

L'INWO débat depuis un certain temps d'une initiative populaire sur une réforme du système monétaire. La création de l'association «Modernisation monétaire» a élargi considérablement le cercle des personnes favorables à cette réforme, notamment à des politiques appartenant à l'UDC et au PLR.

L'association possède un conseil scientifique dont font partie Philippe Mastronardi, professeur à l'Université de Saint-Gall, Joseph Huber, professeur à l'Université de Halle, Hans-Christoph Binswanger, professeur émérite de l'Université de Saint-Gall, Peter Hablützel, Peter Ulrich, professeur émérite, et Heinrich Bortis, professeur. Dans son livre intitulé «Das Geldwesen in öffentliche Hand», Joseph Huber a défini le cadre théorique du débat.

Que veulent les initiateurs? Ils ont organisé en mai dernier à Winterthur un congrès sur le thème «Schweizer Vollgeldreform» et présenté un projet provisoire de texte d'initiative. Nous allons maintenant présenter les grandes lignes du projet.

Transformation de la Banque nationale

Le système monétaire doit être un service public et à cette fin, la Banque nationale doit être renforcée pour devenir un «pouvoir monétaire», le «monétatif», quatrième pouvoir de l'Etat venant s'ajouter à l'exécutif, au législatif et au judiciaire. D'après les explications de Mastronardi, il serait possible d'opérer cette transformation sans trop de difficultés: «Les actionnaires privés de la Banque nationale n'ont aujourd'hui déjà plus grand-chose à dire. Nous avons la chance de posséder une banque centrale presque autonome qui est à vrai dire étatisée. Certes, c'est une société anonyme mais on pourrait facilement, comme je l'ai proposé, en faire une institution de droit public.» Elle détendrait le monopole de la création de monnaie et ne serait plus uniquement, comme aujourd'hui, responsable de l'argent liquide (billets et pièces de monnaie) mais également de l'argent scriptural qui est aujourd'hui en grande partie créé et mis en circulation par les banques d'affaires. Elle serait autonome mais ses objectifs et activités politiques seraient règlementés par une loi démocratique.

Dans son exposé intitulé «Les crises financières et écologiques ne peuvent pas être maîtrisées sans réforme financière et monétaire» (cf. *Horizons et débats* du 3/10/11), Binswanger a décrit de manière



Banque nationale suisse. «Le système monétaire doit être un service public et à cette fin, la Banque nationale doit être renforcée pour devenir un «pouvoir monétaire», le «monétatif», quatrième pouvoir de l'Etat venant s'ajouter à l'exécutif, au législatif et au judiciaire.» (photo thk)

détaillée le processus de création privée de monnaie. Il parvient à la conclusion qu'il faut absolument contrôler la totalité de l'approvisionnement monétaire (argent liquide et argent scriptural) et le réguler efficacement de manière à empêcher de graves crises systémiques et à garantir le bon fonctionnement de l'économie de marché. Le «monétatif» mettrait à disposition l'infrastructure monétaire. Le marché financier pourrait – mais ce ne serait pas une obligation – être régulé par l'Etat dans tous ses secteurs. Il n'est absolument pas question de nationaliser les banques.

Le «Vollgeld»

Le «monétatif» ne créerait pas seulement l'argent liquide mais l'argent scriptural que les banques d'affaires créent elles-mêmes aujourd'hui en accordant des crédits. Les initiateurs appellent «Vollgeld» cet argent d'un type nouveau. Après la réforme, les banques d'affaires n'auraient plus la possibilité de créer de l'argent scriptural par le biais des crédits; elles devraient se fournir aussi bien en argent liquide qu'en argent scriptural auprès de la banque centrale, c'est-à-dire du «monétatif». Voici un exemple: Si une banque veut accorder un crédit hypothécaire, elle devrait tout d'abord se procurer l'argent auprès du «monétatif» ou bien utiliser l'argent de l'épargne. Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, le monopole monétaire de l'Etat concernerait toutes les formes d'argent et de cette manière, l'argent deviendrait un bien public.

Aujourd'hui, les banques centrales ne cessent de constater que leur politique monétaire a peu d'effet car elles n'ont pris que sur une petite partie de l'argent. Le «monétatif» pourrait réguler efficacement la masse monétaire dans l'intérêt général parce qu'il serait seul à créer le «Vollgeld». Il pourrait la réguler de manière à ce que le système de l'économie de marché fonctionne et que la monnaie conserve sa valeur. Mais, comme l'a montré Binswanger, il

serait par exemple possible de prendre en compte, en plus des critères économiques généraux, des critères écologiques, c'est-à-dire de réguler, par le biais de la masse monétaire, la croissance économique et la conjoncture de manière à ne pas surexploiter les ressources naturelles.

Dans son exposé, Huber a indiqué qu'en Allemagne, au cours des dernières années, la masse monétaire a crû huit fois plus que l'activité économique. L'argent excédentaire a nourri les marchés financiers mondiaux et a contribué à provoquer les crises contre lesquelles nous devons lutter aujourd'hui. Dans le nouveau système, la masse monétaire croîtrait seulement 1,2 fois plus que l'activité économique. «Il n'y aurait plus de création excessive incontrôlée de monnaie (ni de pénurie en temps de crise).»

Comment met-on l'argent en circulation?

Le «monétatif» doit mettre chaque année en circulation l'argent dont l'économie a besoin pour se développer et cela d'une manière qui peut encore être débattue. Par exemple, comme le font les banques centrales aujourd'hui, en en mettant une partie à la disposition des banques d'affaires moyennant intérêts.

Une autre partie – exempte d'intérêts et de dettes – est destinée au budget de l'Etat qui la met en circulation par le biais des dépenses publiques. Ou bien l'argent est versé directement aux citoyens qui le dépensent. Ainsi, la création étatique de monnaie profite directement à la société. Mais cela ne fonctionne que s'il n'y a pas d'abus et que le «monétatif» respecte la Constitution et les lois.

Selon les calculs de Huber, en Suisse, le montant que le «monétatif» mettrait chaque année en circulation de cette manière ou d'une autre serait actuellement de 10 milliards de francs sans que la valeur de la monnaie nationale ne coure aucun risque.

Aujourd'hui, il serait urgent que l'argent destiné au budget de l'Etat serve directement à réduire la dette. Au vu de la problématique

mondiale de la dette, situation presque désespérée, ce nouveau concept apporterait un soulagement. Il représenterait une lueur d'espoir pour de nombreux Etats. Une BCE monétative pourrait par exemple contribuer à rembourser avec de l'argent frais les dettes des pays membres.

Dans son ouvrage «Vorwärts zur Mässigung», Binswanger envisage encore une troisième voie: Elle consisterait à mettre à la disposition d'institutions régionales de l'argent frais qu'elles feraient circuler en tant que monnaie régionale. On pourrait intégrer au système une «garantie de circulation de l'argent» au sens de Silvio Gesell.

Qu'est-ce qui changerait pour les clients des banques?

Le nouveau système changerait un certain nombre de choses également pour les clients des banques. Le «Vollgeld» qu'ils virent ou apportent à la banque reste leur propriété et est uniquement administré par la banque, comme elle le fait des titres que les clients ont dans leur portefeuille. L'épargnant décide si la banque garde son argent sans intérêts ou s'il est prêt à courir un certain risque moyennement des intérêts. Si la banque fait faillite, son argent n'est pas touché car il reste sa propriété. La banque administre l'argent scriptural du client hors bilan, si bien qu'il ne fait pas partie de la masse de la faillite. Une assurance des dépôts, voire une garantie d'Etat n'est donc pas nécessaire.

Le client ne perçoit des intérêts que s'il autorise la banque à prêter son argent. Il assume ainsi une responsabilité et accepte que les intérêts compensent les risques inhérents aux opérations bancaires.

L'intérêt général au lieu des intérêts des banques

Cette initiative de l'association «Modernisation monétaire» est axée directement sur l'intérêt général et pas uniquement sur les

«Cependant nous pourrions regarder nos enfants dans les yeux avec bonne conscience»

Pourquoi la Slovaquie veut refuser le FESF¹

par Richard Sulík, président du Parlement slovaque

hd. Richard Sulík, le président du Parlement slovaque, nous fournit un exemple de «ce qui finalement est important pour un politicien», comme le pape Benoît XVI l'a rappelé avec insistance dans son discours devant le Bundestag allemand (cf. p. 4 de cette édition). «Son critère ultime et la raison de son travail comme politicien ne doivent pas être le succès [...]. La politique doit être faite d'efforts pour la justice, qui créent ainsi la condition essentielle de la paix». «Richard Sulík remplit cette exigence comme politicien honnête et droit. Son premier et plus important but est de satisfaire à son mandat de représentant du peuple: «Une brève réflexion concernant notre mandat suffit pour savoir sans aucun doute qu'il n'y a que la deuxième alternative qui entre en considération» (c'est-à-dire, dire Non à l'élargissement du plan de sauvetage et d'économiser à long terme 3,3 milliards d'euros au contribuable slovaque). Avec sa prise de position courageuse il prend le risque que la centrale de Bruxelles ne soit pas contente de son pays. «Cependant nous pourrions regarder nos enfants dans les yeux avec bonne conscience.» Il démontre ainsi de façon impressionnante ce qu'Anita Schächter appelle «le courage citoyen» (cf. p. 6).

Je m'appelle Richard Sulík et depuis le mois de juillet 2010 je suis le président du Parlement slovaque (predseda Národnej rady SR). Ma nomination a été précédée des élections législatives de juin 2010 qui furent couronnées de succès (12,14%) pour le parti SaS (Sloboda a Solidarita – liberté et solidarité, fondé en mars 2009), et dont je suis le président. A part ça, le SaS forme une coalition à quatre et fournit les ministres pour les affaires sociales, l'économie, la défense et la culture.

Lors de la campagne électorale (au printemps 2010) déjà, nous avons refusé une première aide à la Grèce et nous n'étions pas le seul parti à choisir cette prise de position. Notre argument principal consistait à dire que cette aide ne profite pas aux Grecs eux-mêmes, mais aux banques (qui durant des années ont gagné plus que convenablement en intérêts élevés), et que la Grèce devait se déclarer en cessation de paiements, afin qu'on arrive à une vraie remise de dette. Au Parlement slovaque, nous avons réussi à arrêter la première aide à la Grèce, ce qui nous a permis d'économiser au contribuable 800 millions d'euros.

¹ Fonds européen de stabilité financière

En même temps, nous avons voté pour un plan de sauvetage (FESF) à durée limitée pour les raisons suivantes:

1. L'aide financière étatique est limitée à trois ans et il n'y aura pas d'aide financière étatique de longue durée.
2. On n'accorde un crédit qu'à un pays «dont les dates d'échéance garantissent que l'endettement est supportable».
3. On ne sauve que des pays (pas des banques).

Comme nous savons aujourd'hui, rien de tout cela n'est vrai, et personnellement je regrette que nous ayons été si crédules alors. Ce n'est évidemment pas la seule raison pour laquelle le SaS votera contre l'élargissement du FESF.

Les raisons générales

Le FESF essaie de résoudre la crise de la dette avec de nouvelles dettes. C'est comme si on essayait d'éteindre un feu avec un ventilateur ou de l'essence, et c'est la raison pour laquelle le FESF est une solution substantiellement contreproductive.

Le FESF à durée limitée a une capacité de 250 milliards d'euros, dont on a dépensé 71 milliards d'euros pour l'Irlande et le Portugal; il y a donc momentanément 179 milliards à disposition. Cela suffit pour des petits pays qui entrent en considération comme Chypre, Malte, la Belgique et la Slovaquie. Pour des grands pays comme l'Espagne et l'Italie, même la somme du FESF augmentée à 440 milliards d'euros ne suffit pas. La question est donc: à quoi les 190 milliards d'euros (augmentation de 250 à 440 milliards) seront-ils utilisés?

Comme on peut lire dans la presse, les banques européennes, selon une analyse du Fonds monétaire international (FMI), ont besoin d'environ 200 milliards d'euros, donc très exactement la somme à laquelle la capacité du FESF est supposée être augmentée. Pour l'instant, le FESF ne doit toutefois pas sauver des banques, mais cela doit justement être rendu possible par un élargissement massif des compétences. En Slovaquie, avant le 21 juillet, il n'y avait ni informations ni surtout discussions concernant cet élargissement des compétences. Ajoutons qu'il y a douze ans, les banques slovaques durent être sauvées, ce qui a coûté au budget slovaque 8% du produit intérieur brut (PIB), et que personne ne nous a aidés (ce qui était aussi juste).

Il est aussi prévu que le FESF élargi puisse acheter des emprunts d'Etat, par

exemple d'Italie. Comme la Banque centrale européenne (BCE) l'a déjà fait, en contradiction flagrante avec ses principes. Après ça, il n'est pas étonnant que les marchés deviennent nerveux et n'aient plus confiance, si l'on rompt n'importe quelle règle et que les politiciens ne disent pas la vérité.

Mais revenons à l'Italie. La BCE a donc acheté les emprunts d'Etat parce que les intérêts avaient grimpé à près de 6%. Ce serait donc là une raison? L'Italie enregistre le deuxième déficit le plus élevé de la zone euro (120% du PIB) et en même temps les troisièmes réserves d'or les plus élevées dans le monde (2500 tonnes). Si en Italie quelqu'un estime que les intérêts des nouveaux emprunts d'Etat sont trop élevés, alors il faut vendre l'or. Et quelques entreprises d'Etat en plus. Et avant tout, le pays doit commencer à économiser. Mais au lieu de cela, la BCE achète les emprunts d'Etat pour maintenir les intérêts bas et pour permettre un nouvel endettement de l'Italie. C'est exactement ça, le jeu de hasard moral [...]. L'ironie, c'est que les gens qui sont responsables de ce hasard moral, se plaignent en même temps de la perte de confiance.

Les raisons particulières

Quelques mots encore concernant la Slovaquie. Comptant 5,5 millions d'habitants disposant de 65 milliards d'euros de PIB, nous sommes un petit pays. Avec moins de 800 euros de salaire moyen et moins de 400 euros de pension mensuelle en moyenne, nous sommes aussi un pays pauvre. Jusqu'à ce jour, il n'y a par exemple pas de liaison par autoroute entre les deux plus grandes villes de Bratislava (la capitale) et de Košice.

De l'autre côté, la Slovaquie devrait payer 7,7 milliards d'euros, soit 11,73% de son PIB, alors que l'Allemagne avec 211 milliards d'euros ne doit payer que 8,45% du PIB allemand, sans parler du Luxembourg, qui avec 1,9 milliards d'euros ne doit payer que 4,83% du PIB luxembourgeois.

Exprimées par rapport aux revenus mensuels moyens, les garanties sont encore plus injustes. En Allemagne, chaque habitant ne répond que de 0,8 fois du salaire mensuel moyen allemand, alors qu'en Slovaquie, la garantie s'élève à 1,87 fois du montant slovaque. On ne peut simplement pas expliquer cela à nos citoyens.

Non seulement nous avons une mauvaise infrastructure et les salaires les plus bas, mais

nous devons encore fournir les garanties les plus élevées (comparées au revenu moyen), pour que la Grèce puisse payer à ses retraités quatre fois plus que la pension versée aux Slovaques, que l'Irlande puisse maintenir son impôt sur le revenu de 12,5% et que l'Italie puisse verser à ses députés 15000 euros par mois. Dans ce contexte, parler de solidarité (de solidarité de la Slovaquie avec une Italie considérablement plus riche), c'est simplement pervers.

Nous devrions expliquer à nos citoyens que potentiellement (dans le cas d'un paiement irrévocable et sans conditions des garanties), ils devront donc par exemple payer une taxe à la valeur ajoutée plus élevée, pour que l'Italie ou la Grèce puissent continuer à disposer d'un niveau de vie bien plus élevé que la Slovaquie. Cela marcherait peut-être, seulement je n'ai pas été élu pour ça. Si les politiciens allemands croient qu'ils doivent absolument envoyer 211 milliards d'euros d'argent du contribuable, ou peut-être le double, n'importe où dans la nature, qu'ils le fassent. Pour cet argent, nous préférons terminer enfin la construction de l'autoroute à Košice.

Nous avons exposé toutes nos raisons de refuser le FESF dans une petite brochure, qui existe aussi en allemand. C'est pourquoi je ne veux pas entrer dans les détails et je veux juste encore mentionner un argument.

On nous reproche que si le FESF est refusé, nous bloquons toute la zone euro. C'est possible, mais ce n'est pas de notre faute. Si pour la fondation du FESF 90% du capital de vote a suffi, il en faut 100% pour son élargissement. Aucune idée, qui a inventé ça, mais ce n'est pas correct de faire ainsi pression. Même si rien que 90% suffisaient pour l'élargissement, la Slovaquie ne bloquerait personne. Mais à présent nous avons été mis sans raison devant la décision, soit de bloquer d'autres pays (qui ne peuvent apparemment à peine attendre de faire de nouvelles dettes pour résoudre la crise de la dette), ou d'économiser à longue échéance 3,3 milliards d'euros pour le contribuable slovaque. Une pensée brève pour notre mandat suffit pour savoir sans aucun doute, qu'uniquement la deuxième alternative entre en ligne de compte. On ne nous en félicitera probablement pas à Bruxelles. Cependant nous pourrions regarder nos enfants dans les yeux avec bonne conscience. ●

(Traduction Horizons et débats)

«Pour une modernisation ...»

suite de la page 1

intérêts des banques d'affaires. Elle les priverait de champs d'action essentiels. L'argent créé par la banque centrale ne serait plus exclusivement destiné aux banques et aux grands groupes financiers mais, du moins en partie, à l'Etat ou directement aux citoyens. C'est pourquoi les initiateurs s'attendent à une opposition des milieux bancaires. Le système monétaire et avec lui le système capitaliste gagneraient beaucoup en stabilité. Les garanties des contribuables, les assurances des dépôts onéreuses et les plans de sauvetage des banques de toutes sortes ne seraient plus du tout nécessaires. Les banques feraient tout simplement faillite, comme les autres entreprises, sans mettre en danger l'argent de l'épargne. Le problème des banques «too big to fail» serait résolu et la BCE pourrait rembourser directement les dettes des pays membres avec une partie de l'argent nouvellement créé.

Discussion

Un point central de la discussion lors du congrès de Winterthur a été la question de savoir si le système financier – selon une revendication fréquente aujourd'hui – en plus de la réforme de la monnaie et des banques que nous venons de décrire, devrait être

régulé, par exemple dans le domaine des produits financiers spéculatifs.

Alors que Mastronardi plaide en faveur d'autres régulations du système financier, Binswanger estime qu'«il n'est pas certain que ces produits soient encore payants, et même tout simplement possibles si on limite l'augmentation de la masse monétaire. Ces produits ne sont apparus que depuis qu'il a été possible d'augmenter la masse monétaire à volonté. Si ce n'est plus possible, ces produits qui se multiplient de manière excessive ne seront plus d'actualité et il ne sera plus nécessaire de les réguler.»

En lien avec la théorie de Silvio Gesell, des participants ont posé les deux questions suivantes:

L'introduction du «Vollgeld» abolit-elle les intérêts?

Huber qui, dans son ouvrage «Das Geldwesen in öffentliche Hand», a esquissé la réforme du «Vollgeld», a répondu ceci: «Non. Le fait que la banque centrale mette en circulation de l'argent sans intérêts pourrait certes entraîner une faible baisse du niveau général des intérêts mais le pilotage des taux d'intérêts des marchés des capitaux ne sera pas concerné par le système du «Vollgeld». Je suppose également qu'une réforme monétaire qui se fixe pour objectif d'abolir les intérêts ne pourrait pas avant longtemps

être compatible avec le système [c'est-à-dire ne pourrait pas fonctionner dans le système financier actuel w.w.]. En outre, je ne peux imaginer un mécanisme qui remplacerait le pilotage des taux d'intérêts. Une bureaucratie qui déciderait qui va mettre à la disposition de qui quelle quantité d'argent sans intérêts sombrerait aussitôt dans le népotisme.»

Une «garantie de circulation de l'argent» ferait-elle partie de la réforme monétaire?

Voici la réponse de Huber: «Je ne pense pas qu'une taxe de garantie de circulation soit un élément nécessaire de la réforme monétaire. Gesell avait développé cette idée dans le contexte d'une théorie conjoncturelle. Il pensait qu'une demande insuffisante pourrait déclencher une crise. Il se situait entre l'époque de la monnaie d'or et d'argent, caractérisée par une certaine pénurie monétaire, et celle de la monnaie de papier que l'on peut créer à volonté. La taxe de garantie de circulation utilise la possibilité du papier-monnaie pour établir quelque chose comme un programme conjoncturel permanent. C'est pourquoi la question a également intéressé Keynes. Dans les pays qui ont déjà dépassé la phase de «découplage» industriel et se trouvent dans une phase de croissance organique, de tels coups de fouet donnés en permanence à la conjoncture ne me paraissent utiles ni d'un

point de vue économique ni d'un point de vue écologique.» ●

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur

Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef

Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration

Case postale 729, CH-8044 Zurich

Tél. +41 44 350 65 50

Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch

Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6

BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie

Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2011 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

«Les peuples européens optent pour la liberté et non pas pour l'économie planifiée»

«Le bon sens me dit que les nouvelles mesures de stabilité de l'euro sont déraisonnables»

Discours du député M. Frank Schäffler (FDP, Parti Libéral allemand) lors du débat au Bundestag sur l'élargissement du Fonds européen de stabilité financière (FESF) du 29 septembre 2011



Frank Schäffler
(photo mad)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Le 11 février 2010, les chefs d'Etat et les premiers ministres des pays membres de l'UE se sont réunis pour enfreindre collectivement les lois. Ils se sont mis d'accord d'aider financièrement la Grèce à tout prix. Agissant de la sorte, les chefs d'Etat et les premiers

ministres n'ont fait rien d'autre que d'annoncer la violation de la clause de non-renflouement figurant dans les traités européens.

On nous avait pourtant promis, dans le Bundestag, que l'aide à la Grèce n'était qu'un acte isolé, absolument exceptionnel, et rien d'autre. Mais déjà un jour après, l'encre des documents signés la veille à peine séchée, que l'on passa à Bruxelles à la décision sur le FESF, actuellement en vigueur.

Lorsque le Bundestag allemand avança l'ensemble des mesures de sauvetage de l'euro, on nous déclara, ici-même, qu'il était évident qu'aucun gouvernement membre ne les solliciterait jamais. Néanmoins, peu de mois après, ce fut l'Irlande qui se précipita la première sous l'abri nouvellement créé, suivie aussitôt du Portugal et ensuite de la Grèce.

Vous-même, Madame la Chancelière fédérale, aviez déclaré devant cette haute assemblée, je cite: «Ce dispositif d'aide expirera en 2013. Voilà précisément ce que nous avons voulu et ce que nous avons décidé. Toute tentative de prolongement est exclue, l'Allemagne s'y oppose puisque ces mesures d'aide ne seront pas opérationnelles comme instruments durables, émettant, parmi des pays membres et les marchés, de faux signaux et suscitant de dangereuses attentes.» Fin de citation.

A peine quatre semaines plus tard, ces affirmations ne valaient plus rien. Tout au contraire: le 11 mars 2011, à Bruxelles, on a proposé différentes révisions des traités européens visant

– en premier lieu à élargir les mesures de garantie européenne en vue de l'endette-

«Or, face à l'attitude actuelle des gouvernements européens et de la Commission européenne qui est contraire à la loi et axée sur l'économie planifiée, les alternatives existent bel et bien. La violation du droit et l'économie planifiée ne sont pas sans alternatives. Mais il faut avoir le courage de réfléchir à ces alternatives, de faire notre choix et de les réaliser ensuite avec courage. Il faut surtout combattre la peur de la liberté, attisée souvent sciemment. Car les peuples européens optent pour une Europe du droit et de la liberté.»

ment des Etats, des mesures dont le Bundestag allemand n'a jamais voulu;

– en second lieu à aboutir au prolongement illimité du mécanisme de sauvetage, ce que le Bundestag n'a jamais voulu;

– et en troisième lieu à changer, de façon substantielle, les bases de la constitution économique de l'Europe, changement que le Bundestag n'a jamais voulu.

En dépit de toutes affirmations, la première aide en faveur de la Grèce, déjà, n'a pas atténué la crise grecque, mais l'a tout au contraire accentuée davantage. Or, entre-temps, la Grèce encaisse moins d'impôts qu'en 2010 et dépense, en comparaison avec l'an précédent, plus d'argent, aussi bien en pourcentage qu'en chiffres absolus, sans compter dans ce bilan les intérêts dus.

En dépit de toutes affirmations, le mécanisme de sauvetage n'a pas atténué la crise de l'endettement extrême des Etats et des banques, mais l'ont accentuée. On n'aura rien fait d'autre que de se payer, à un prix très élevé, un sursis. Mais la Grèce ne pourra pas s'acquitter de son endettement extrême, surtout pas par davantage de dettes. Les aides nouvellement sollicitées ainsi que le renforcement du mécanisme de sauvetage ne feront qu'aggraver la crise.

Le 17 mars et le 10 juin, cette haute assemblée a décidée, je cite: «Le Bundestag allemand attend pour des raisons constitutionnelles, des raisons juridiques à l'échelle européenne et des raisons économiques, qu'on exclue tout programme

d'achats de dettes, financés et garantis collectivement.»

Or, aujourd'hui, on décidera, ici-même, précisément de tels programmes. Nécessité ne fait pas loi! Il y a des alternatives à la violation de la constitution!

Lors de son grand discours devant le Bundestag allemand, le pape Benoît XVI a cité Saint Augustin disant: «Enlève le droit – et alors qu'est-ce qui distingue l'Etat d'une grosse bande de brigands?» Or, actuellement, au sein du FMI et de la Banque centrale et à Bruxelles dans les rangs de la Commission, on délibère ouvertement sur l'amplification des garanties de dettes. Ils veulent actionner le levier. Le ministre des Finances veut l'emploi efficace des moyens. Peut-être qu'il pense à cela – on verra. Toutes ces mesures d'aide amèneront cependant à courir des risques comparables à ceux liés aux hedge funds. On spéculera sur la base de crédits, voilà tout, mais ce sera le contribuable européen qui sera chargé des effets de ces spéculations.

La peur est toujours mauvaise conseillère, mais c'est bien avec la peur que, depuis l'automne 2007, on réalise une politique qui sape le droit et les libertés. Elle renforce l'anxiété de l'écroulement de notre système financier.

L'Europe unie fut conçue, par ses pères fondateurs, comme le trésor des libertés contre toute forme de dictature, de contrainte et d'économie planifiée. Mais l'Europe actuelle est sur la voie vers de l'économie monétaire planifiée et du centralisme politique. Or, nous nous trouvons sur cette voie qui conduit vers

notre asservissement parce que nous donnons libre cours, par peur de l'écroulement total de notre système financier, à ceux qui pratiquent le chantage. Les pères fondateurs de l'Europe voulaient une Europe de droit et des Etats de droit. En dépit de cela, les gouvernements actuels de l'espace européen, la Commission européenne et la Banque centrale européenne se mettent au contraire d'accord de façon répétée pour enfreindre ces lois collectivement, et ceci même si la Commission européenne, gardienne des traités, et les gouvernements nationaux tenus de protéger le droit.

Tout au contraire, ils profitent des angoisses face à l'écroulement du système financier, pour conduire l'Europe à un nouveau niveau de centralisme.

Or, face à l'attitude actuelle des gouvernements européens et de la Commission européenne, qui est contraire à la loi et axée sur l'économie planifiée, les alternatives existent bel et bien. La violation du droit et l'économie planifiée ne sont pas sans alternatives. Mais il faut avoir le courage de réfléchir à ces alternatives, de faire notre choix et de les réaliser ensuite avec courage. Il faut surtout combattre la peur de la liberté, attisée souvent sciemment. Car les peuples européens optent pour une Europe du droit et de la liberté. Les peuples européens optent pour la liberté et non pas pour l'économie planifiée.

En tant que députés du Bundestag allemand, nous portons tous une grande responsabilité. Nous portons la responsabilité de bonnes lois. Notre tâche est de bien distinguer entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Les jours tels que celui-ci, cette responsabilité pèse sur nos épaules de tout son poids. Nous devons faire usage de la raison, nous devons écouter ce que nous dit le cœur. Car notre décision est d'envergure. Ce qui en découle ne concernera pas seulement nous-mêmes mais également des millions de concitoyens, en Allemagne aussi bien qu'en Europe. Le bon sens me dit que les nouvelles mesures de stabilité de l'euro sont déraisonnables et si j'écoute mon cœur, il m'avertit. C'est pourquoi je voterai NON au projet de loi. Merci.

Source: www.frank-schaeffler.de
(Traduction Horizons et débats)

Une division réelle des pouvoirs ferait du bien à l'Allemagne

km. Le vote du 29 septembre 2011 et les semaines précédentes ont montré les côtés sombres et lumineux de la démocratie parlementaire allemande. Les citoyennes et les citoyens du pays, étaient heureux de réaliser qu'il y avait différents points de vue également au sein des partis et des groupes parlementaires, concernant les voies à suivre pour l'Allemagne et l'Europe et que ces différentes opinions pouvaient et devaient avoir leur place aussi bien au Parlement que dans l'opinion publique.

Les débats au Bundestag sur l'extension du soi-disant plan de sauvetage de l'euro (plus d'argent et de nouvelles compétences pour le Fonds européen de stabilité financière FESF limité à 2013) – immédiatement avant la votation finale sur la loi correspondante – et son histoire antécédente ont cependant représenté aussi un exemple de développements très douteux dans la pratique des partis et du Parlement.

Ce n'est pas seulement la hargne de certains députés à l'égard de leur collègues d'opinions différentes qui fait partie de ces développements douteux. Il suffit de consulter à ce propos le protocole de la séance du 29 septembre (www.bundestag.de). Mais aussi les remarques de certains députés du Bundestag, affirmant qu'ils avaient été massivement mis sous pression à cause de leur opinion déviant de la ligne de leur groupe parlementaire, correspondent à la thèse selon laquelle la bienséance entre les députés n'est pas toujours respectée. Il faut prendre très au sérieux Wolfgang Bosbach, vice-président du groupe CDU/CSU et membre du parti parfaitement loyal depuis de longues années, quand il rapporte que les attaques contre lui de la part de son propre parti l'avaient visé «au niveau per-

sonnel» et qu'il ne s'agissait nullement d'un débat «de chiffres, de données, de faits ou de la bonne voie pour trouver une solution au problème de la dette publique». Bosbach déclare qu'il n'aurait jamais cru possible ce qu'il a vécu ces dernières semaines, et qu'il se demande s'il veut renouveler de tout sa candidature pour un siège au Parlement.

Que faut-il penser du fait que les dirigeants de deux groupes parlementaires se plaignent auprès du président du Bundestag qu'il ait aussi accordé la parole à deux députés (Klaus-Peter Willsch de la CDU et Frank Schäffler du FDP – cf. discours ci-dessus), dont les positions déviaient de celles de la direction des deux groupes et que, selon la volonté de celle-ci, ils n'auraient jamais dû pouvoir prendre la parole? Que doit-on penser de ces réflexions des chefs de groupes, quand ces deux orateurs – et cela on peut le dire en toute certitude – ont été les seuls, au cours des débats, à exprimer ce que la grande majorité des Allemands pensent?

Les développements au cours des semaines passées ont montré une fois de plus, qu'il n'est pas bon, pour une démocratie parlementaire, de remplacer le débat autour d'importantes questions spécifiques par un débat ne touchant qu'à des questions de pouvoir politique. Les jours précédant la votation, beaucoup trop de médias et de politiciens, tous partis confondus, n'ont plus traité le sujet précis, mais se sont bornés à la question de savoir si les groupes parlementaires qui forment le gouvernement pouvaient ou non atteindre la majorité, une «majorité de la chancelière» au Parlement – ou si le Gouvernement, du fait qu'ils n'a pas de majorité dans les rangs de ses partis, pourrait se faire ridiculiser par l'opposition. Avant tout pour cette raison, on a exercé d'énormes pres-

sions, ce qui a complètement écarté les questions fondamentales.

Il est bien probable que la plupart des députés n'ont pas approuvé avec bonne conscience l'extension du soi-disant plan de sauvetage; car les arguments objectifs contre celui-ci pèsent lourds et sont partagés par presque tous les spécialistes et la grande majorité des citoyennes et citoyens. Le fait que la plupart des députés aient néanmoins approuvé cette extension, a apparemment à voir avec la dissolution effective de la division des pouvoirs dans la démocratie des partis allemands, dans laquelle le législatif ne se trouve plus vraiment face à l'exécutif en tant qu'instance de contrôle et d'organe législatif proprement dit, mais dans laquelle les partis ont empoigné trop fortement aussi bien l'exécutif que le législatif.

L'article 38 de la Loi fondamentale allemande stipule: «Les députés du Bundestag allemand [...] sont les représentants de l'ensemble du peuple, ne sont liés ni par des mandats ni par des instructions et ne sont soumis qu'à leur conscience.» Ce principe constitutionnel de la démocratie parlementaire allemande est actuellement en train de se perdre. Un retour impératif à la Constitution est urgent.

11 députés du groupe CDU/CSU et 4 députés du groupe FDP sont malgré tout restés sur leur position qui déviait de celle de leur groupe et l'ont exprimé dans leur vote. Ces députés sont une lueur importante. Malgré toutes les contrariétés, il est toujours possible dans la démocratie parlementaire allemande de maintenir sa position. Cela peut rayonner à l'avenir.

Dans les semaines et les mois à venir, le débat sur une nouvelle modification du FESF actuel vers un «plan de sauvetage» illimité, dénommé Mécanisme européen de stabilité (MES), sera à l'ordre du jour. Nous en avons

déjà parlé à plusieurs reprises dans *Horizons et débats* et y reviendrons au cours des prochaines semaines et prochains mois.

Toutes les critiques exprimées jusqu'à présent envers le FESF, qui est limité à 2013, valent aussi dans une mesure encore beaucoup plus forte envers le MES qui est programmé pour avoir une durée de vie illimitée. Jusqu'à présent, plus de 200 000 citoyennes et citoyens se sont adressés dans un appel aux députés pour qu'ils s'opposent au MES. L'association «Zivile Koalition e. V.» (Coalition civile; www.zivile-koalition.de) effectue dans ce domaine un précieux travail en commun avec un réseau en forte croissance. Le député FDP Frank Schäffler a lancé à ce sujet avec d'autres collègues un sondage au sein des membres de leur parti. Le président de la CSU, Horst Seehofer, a déclaré à maintes reprises ces derniers jours, qu'avec la loi sur le FESF adoptée fin septembre, on avait atteint la limite du supportable. Ainsi, les choses bougent en Allemagne et le débat continue.

Horst Seehofer: «Jusqu'ici et pas plus loin»

«Nous ne voulons pas d'Etats-Unis d'Europe et nous ne voulons pas abandonner à Bruxelles des droits souverains élémentaires comme la compétence économique ou budgétaire. Nous ne voulons pas que des dettes nationales [...] deviennent des dettes européennes que les Allemands doivent ensuite garantir. [...] C'est pourquoi nous disons: jusqu'ici et pas plus loin.»

Horst Seehofer, ministre-président de Bavière et président de la CSU, dans une interview parue dans la «Süddeutsche Zeitung» du 28/9/11

«La politique doit être un engagement pour la justice»

Discours de Benoît XVI prononcé au Bundestag de Berlin le 22 septembre 2011

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Président du Bundestag,
Madame la Chancelière fédérale,
Madame le Président du Bundesrat,
Mesdames et messieurs les Députés,

C'est pour moi un honneur et une joie de parler devant cette Chambre haute – devant le Parlement de ma patrie allemande, qui se réunit ici comme représentation du peuple, élue démocratiquement, pour travailler pour le bien de la République fédérale d'Allemagne. Je voudrais remercier Monsieur le Président du Bundestag pour son invitation à tenir ce discours, ainsi que pour les aimables paroles de bienvenue et d'appréciation avec lesquelles il m'a accueilli. En cette heure, je m'adresse à vous, Mesdames et Messieurs – certainement aussi comme compatriote qui se sait lié pour toute la vie à ses origines et suit avec intérêt le devenir de la Patrie allemande. Mais l'invitation à tenir ce discours m'est adressée en tant que Pape, en tant qu'Évêque de Rome, qui porte la responsabilité suprême pour la chrétienté catholique. En cela, vous reconnaissez le rôle qui incombe au Saint-Siège en tant que partenaire au sein de la communauté des Peuples et des États. Sur la base de ma responsabilité internationale, je voudrais vous proposer quelques considérations sur les fondements de l'État de droit libéral.

Vous me permettez de commencer mes réflexions sur les fondements du droit par un petit récit tiré de la Sainte Écriture. Dans le Premier Livre des Rois on raconte qu'au jeune roi Salomon, à l'occasion de son intronisation, Dieu accorda d'avancer une requête. Que demandera le jeune souverain en ce moment? Succès, richesse, une longue vie, l'élimination de ses ennemis? Il ne demanda rien de tout cela. Par contre il demanda: «Donne à ton serviteur un cœur docile pour gouverner ton peuple, pour discerner entre le bien et le mal» (1 R 3, 9). Par ce récit, la Bible veut nous indiquer ce qui en définitive doit être important pour un politicien. Son critère ultime et la



(photo © Deutscher Bundestag/Lichtblick/Achim Molde)

motivation pour son travail comme politicien ne doit pas être le succès et encore moins le profit matériel. La politique doit être un engagement pour la justice et créer ainsi les conditions de fond pour la paix. Naturellement un politicien cherchera le succès sans lequel il n'aurait aucune possibilité d'action politique effective! Mais le succès est subordonné au critère de la justice, à la volonté de mettre en œuvre le droit et à l'intelligence du droit. Le succès peut aussi être une séduction, et ainsi il peut ouvrir la route à la contrefaçon du droit, à la destruction de la justice. «Enlève le droit – et alors qu'est-ce qui distingue l'État d'une grosse bande de brigands?» a dit un jour saint Augustin [De civitate Dei iv, 4, 1]. Nous Allemands, nous savons par notre expérience que ces paroles ne sont pas un phantasme vide. Nous avons fait l'expérience de séparer le pouvoir du droit, de mettre le pouvoir contre le droit, de fouler aux pieds le droit, de sorte que l'État était devenu une bande de brigands très bien organisée, qui pouvait menacer le monde

entier et le pousser au bord du précipice. Servir le droit et combattre la domination de l'injustice est et demeure la tâche fondamentale du politicien. Dans un moment historique où l'homme a acquis un pouvoir jusqu'ici inimaginable, cette tâche devient particulièrement urgente. L'homme est en mesure de détruire le monde. Il peut se manipuler lui-même. Il peut, pour ainsi dire, créer des êtres humains et exclure d'autres êtres humains du fait d'être des hommes. Comment reconnaissons-nous ce qui est juste? Comment pouvons-nous distinguer entre le bien et le mal, entre le vrai droit et le droit seulement apparent? La demande de Salomon reste la question décisive devant laquelle l'homme politique et la politique se trouvent aussi aujourd'hui.

Pour une grande partie des matières à réguler juridiquement, le critère de la majorité peut être suffisant. Mais il est évident que dans les questions fondamentales du droit, où est en jeu la dignité de l'homme et de l'humanité, le principe majoritaire ne suffit pas: dans le pro-

cessus de formation du droit, chaque personne qui a une responsabilité doit chercher elle-même les critères de sa propre orientation. Au troisième siècle, le grand théologien Origène a justifié ainsi la résistance des chrétiens à certains règlements juridiques en vigueur: «Si quelqu'un se trouvait chez les Scythes qui ont des lois irrégulières, et qu'il fut contraint de vivre parmi eux ... celui-ci certainement agirait de façon très raisonnable si, au nom de la loi de la vérité qui chez les Scythes est justement illégitime, il formerait aussi avec les autres qui ont la même opinion, des associations contre le règlement en vigueur ...». [Contra Celsum GCS Orig. 428 (Koetschau); cf. A. Fürst, Monotheismus und Monarchie. Zum Zusammenhang von Heil und Herrschaft in der Antike. In: Theol. Phil. 81 (2006) 321–338; citation p. 336; cf. également J. Ratzinger, Die Einheit der Nationen. Eine Vision der Kirchenväter (Sazburg-München 1971) 60]

Sur la base de cette conviction, les combattants de la résistance ont agi contre le régime nazi et contre d'autres régimes totalitaires, rendant ainsi un service au droit et à l'humanité tout entière. Pour ces personnes il était évident de façon incontestable que le droit en vigueur était, en réalité, une injustice. Mais dans les décisions d'un politicien démocrate, la question de savoir ce qui correspond maintenant à la loi de la vérité, ce qui est vraiment juste et peut devenir loi, n'est pas aussi évidente. Ce qui, en référence aux questions anthropologiques fondamentales, est la chose juste et peut devenir droit en vigueur, n'est pas du tout évident en soi aujourd'hui. A la question de savoir comment on peut reconnaître ce qui est vraiment juste et servir ainsi la justice dans la législation, il n'a jamais été facile de trouver la réponse et aujourd'hui, dans l'abondance de nos connaissances et de nos capacités, cette question est devenue encore plus difficile.

Comment reconnaît-on ce qui est juste? Dans l'histoire, les règlements juridiques ont

Suite page 5

Qu'est-ce que le droit naturel?

«Les Lumières en politique consistaient dans la doctrine du droit naturel. Celle-ci reposait sur la nature de l'homme en tant qu'homme et non en tant que catholique, protestant, chrétien ou païen, Européen ou Asiatique, homme libre ou esclave, etc.

La question posée était de savoir à quelles conditions les hommes pouvaient agir ensemble dans la paix et la fraternité. La réponse était: En se mettant dans un état de droit, c'est-à-dire, pour reprendre une formulation de Kant, en faisant en sorte que les hommes et les États se reconnaissent mutuellement comme égaux en droit et limitent leur liberté selon des lois générales afin que la liberté de chaque individu soit compatible avec celle de tous les autres. En faisant cela, ils subordonnent leur nature animale et biologique à leur raison naturelle et surmontent ainsi le principe du droit du plus fort, du plus rapide, du plus malin, du plus brutal, du plus dénué de scrupules. Ils créent ainsi en même temps la liberté grâce à laquelle chaque individu et chaque peuple peuvent se déterminer afin de réaliser leurs meilleures potentialités, de collaborer fraternellement et de vivre en paix les uns avec les autres.

La question et la réponse ont un caractère purement séculier et rationnel et ne sont liées à aucun présupposé théologique. Elles expriment le minimum de droit naturel qui transcende toutes les religions, cultures et traditions et est indispensable pour fonder un ordre pacifique universel. Seule la question subsidiaire «Pourquoi devons-nous vouloir les conditions d'une coexistence pacifique et fraternelle?» renvoie à une morale qui, de son côté, a certes de lointaines racines religieuses mais n'est pas inspirée d'une religion particulière, mais était déjà reconnue dans des religions préchrétiennes de même que dans des philosophies préchrétiennes comme le stoïcisme. Cette morale peut aussi être postulée et reconnue par les athées et, dans l'his-

toire des Lumières, elle a même été promue davantage par eux que par les Églises. Grotius pensait que le droit naturel restait même valable si Dieu n'existait pas ou qu'il se désintéressait des affaires humaines.»

Martin Kriele. Die demokratische Weltrevolution und andere Beiträge, Berlin, 1997, p. 15 (Les italiques sont de la rédaction.)

Les dispositions [du droit naturel] exposées ici se répandraient même si l'on supposait [...] que Dieu n'existe pas ou qu'il se désintéresse des affaires humaines.»

Hugo Grotius. De jure belli ac pacis, Paris, 1625 (Les italiques sont de la rédaction.) Tubingue 1950, p. 33 (en allemand)

«C'est la nature elle-même qui pousse vers un ordre de coexistence permettant à chacun une existence humaine [...]. Ce ne sont pas des jugements théoriques concernant la nature humaine qui y conduisent mais l'expérience de l'homme quant à ce qu'il lui faut pour satisfaire ses besoins physiques et psychiques les plus importants. Tous les êtres vivants aspirent au bien-être et à la satisfaction de leurs instincts et besoins fondamentaux. Le fait que la nature humaine ne fonctionne pas différemment est une idée fondamentale des grands représentants de la doctrine traditionnelle du droit naturel. [...] Cela nous paraît être l'idée déterminante qui peut nous faire sortir de la pensée purement abstraite parce qu'elle [...] établit un rapport direct entre la connaissance des principes élémentaires du droit (valeurs) et celle du système de l'être.»

Johannes Messner. Das Naturrecht, Berlin, 1984, p. 315 (Les italiques sont de l'auteur.)

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.»

Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (Les italiques sont de la rédaction.)

«Si par droits de l'homme nous entendons des droits qui appartiennent aux hommes en raison de leur humanité, nous ne pouvons en exclure personne ni aucun groupe. Le concept de droits de l'homme implique que nous ne pouvons les penser qu'universels. Contester leur universalité revient à les contester eux-mêmes. Ceux qui supposent que les droits de l'homme ne sont valables que dans certaines circonstances, que dans certaines cultures, que sous les prémisses de la métaphysique occidentale, de la théologie judéo-chrétienne ou d'une société bourgeoise individualiste ne parlent pas en réalité de droits de l'homme mais de droits des Européens et des Américains, des chrétiens, des Blancs ou des bourgeois des démocraties occidentales.»

Martin Kriele. Die demokratische Weltrevolution und andere Beiträge, Berlin, 1997, p. 349

«Comme l'homme est «par nature» une personne douée de raison et en même temps sociale, le fait d'être un homme lui donne d'emblée un droit originel.»

Bernhard Sutor. Politische Ethik, Paderborn, 1992, p. 93

«L'entreprise risquée consistant à organiser une société hétérogène dans un État pluraliste ne peut réussir que si l'on reste conscient de la validité d'un droit naturel comme fondement légitime de tout droit positif.»

Ernst Fraenkel. Das amerikanische Regierungssystem, Opladen, 1960, p. 345

«Pour qu'une démocratie occidentale fonctionne, l'existence de groupes d'intérêts et l'application d'un droit naturel sont tous les deux indispensables.»

Ernst Fraenkel. Deutschland und die westlichen Demokratien, Stuttgart, 1973, p. 46

«La recherche d'un critère général pour la morale, d'un «moralomètre», fait partie du discours de base de l'éthique fondamentale. [...] Les principes moraux sont

valables en grande partie pour toutes les cultures et toutes les époques. Toutefois certains philosophes, les relativistes, sont d'un avis opposé. [...] Bien que cette position soit connue depuis longtemps, elle ne s'est pas imposée. [...] L'importance des ressemblances interculturelles permet de parler d'un patrimoine moral mondial.»

Ottfried Höffe. Philosophische Ethik: Fahne im Wind oder Fels in der Brandung? In: Schweizerische Ärztezeitung, 2010; 91:32

«Le droit naturel [...] a donné à l'homme une mission concrète qu'il a remplie au cours d'un débat de deux millénaires et demi. Ce débat est fait de tout autre chose que d'une diversité de voix contradictoires et essayant de dominer les autres: il développe des solutions possibles au cours de confrontations objectives. Le droit naturel fournit justement un exemple remarquable de l'unité de l'esprit historique quand il s'attaque à une mission objective. Cette unité est faite d'une suite de raisonnements cohérents que chaque génération reprend de la précédente pour la faire avancer.»

Hans Welzel. Naturrecht und materiale Gerechtigkeit, Göttingen, 1990, p. 8

«Il existe une véritable tradition du droit naturel commune à l'Europe qui a imprégné pendant plus de 2000 ans l'évolution du droit. C'est de cette tradition que sont issus en Europe, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles, les codes de droit naturel. [...] Il existe dans l'évolution du droit européen une réalité du droit naturel qu'aucune théorie ne pourra supprimer. On ne saurait comprendre la culture juridique européenne sans cette réalité du droit naturel.»

Wolfgang Waldstein. Ins Herz geschrieben, Augsburg, 2010, p. 7

(Traduction Horizons et débats)

«La politique doit être ...»
suite de la page 4

presque toujours été motivés de façon religieuse: sur la base d'une référence à la divinité, on décide ce qui parmi les hommes est juste. Contrairement aux autres grandes religions, le christianisme n'a jamais imposé à l'Etat et à la société un droit révélé, ni un règlement juridique découlant d'une révélation. Il a au contraire renvoyé à la nature et à la raison comme vraies sources du droit – il a renvoyé à l'harmonie entre raison objective et subjective, une harmonie qui toutefois suppose le fait d'être toutes deux les sphères fondées dans la Raison créatrice de Dieu. Avec cela les théologiens chrétiens se sont associés à un mouvement philosophique et juridique qui s'était formé depuis le II^e siècle av. J.-C. Dans la première moitié du deuxième siècle préchrétien, il y eut une rencontre entre le droit naturel social développé par les philosophes stoïciens et des maîtres influents du droit romain [cf. W. Waldstein, *Ins Herz geschrieben. Das Naturrecht als Fundament einer menschlichen Gesellschaft* (Augsburg 2010) 11ss; 31–61]. Dans ce contact est née la culture juridique occidentale, qui a été et est encore d'une importance déterminante pour la culture juridique de l'humanité. De ce lien préchrétien entre droit et philosophie part le chemin qui conduit, à travers le Moyen-âge chrétien, au développement juridique des Lumières jusqu'à la Déclaration des Droits de l'homme et jusqu'à notre Loi fondamentale allemande, par laquelle notre peuple, en 1949, a reconnu «les droits inviolables et inaliénables de l'homme comme fondement de toute communauté humaine, de la paix et de la justice dans le monde».

Pour le développement du droit et pour le développement de l'humanité il a été décisif que les théologiens chrétiens aient pris position contre le droit religieux demandé par la foi dans les divinités, et se soient mis du côté de la philosophie, reconnaissant la raison et la nature dans leur corrélation comme source juridique valable pour tous. *Saint Paul* avait déjà fait ce choix quand, dans sa Lettre aux Romains, il affirmait: «Quand des païens privés de la Loi [la Torah d'Israël] accomplissent naturellement les prescriptions de la Loi, ils se tiennent à eux-mêmes lieu de Loi; ils montrent la réalité de cette loi inscrite en leur cœur, à preuve le témoignage de leur conscience ...» (2, 14s.). Ici apparaissent les deux concepts fondamentaux de nature et de conscience, où «conscience» n'est autre que le «cœur docile» de Salomon, la raison ouverte au langage de l'être. Si avec cela jusqu'à l'époque des Lumières, de la Déclaration des Droits de l'Homme après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la formation de notre Loi fondamentale, la question des fondements de la législation semblait claire, un dramatique changement de la situation est arrivé au cours du dernier demi-siècle. L'idée du droit naturel est considérée aujourd'hui comme une doctrine catholique plutôt singulière, sur laquelle il ne vaudrait pas la peine de discuter en dehors du milieu catholique, de sorte qu'on a presque honte d'en mentionner même seulement le terme. Je voudrais brièvement indiquer comment il se fait que cette situation se soit créée.

Avant tout, la thèse selon laquelle entre l'être et le devoir être il y aurait un abîme insurmontable, est fondamentale. Du fait d'être ne pourrait pas découler un devoir, parce qu'il s'agirait de deux domaines absolument différents. La base de cette opinion est la conception positiviste, aujourd'hui presque généralement adoptée, de nature. Si on considère la nature – avec les paroles de *Hans Kelsen* – comme «un agrégat de données objectives, jointes les unes aux autres comme causes et effets», alors aucune indication qui soit en quelque manière de caractère éthique ne peut réellement en découler [Waldstein, op. cit. 15–21]. Une conception positiviste de la nature, qui entend la nature de façon purement fonctionnelle, comme les sciences naturelles la reconnaissent, ne peut créer aucun pont vers l'éthos et le droit, mais susciter de nouveau seulement des réponses fonctionnelles. La même chose, cependant, vaut aussi pour la raison dans une vision positiviste, qui chez beaucoup est considérée comme l'unique vision scientifique. Dans cette vision, ce qui n'est pas vérifiable ou falsifiable ne rentre pas dans le domaine de la raison au sens strict. C'est pour-

Le droit naturel a un fondement scientifique

ro. La première édition de l'ouvrage le plus important de *Johannes Messner* (1891–1984), *Das Naturrecht: Handbuch der Gesellschaftsethik, Staatsethik und Wirtschaftsethik*, a paru en 1950 après avoir été publiée en anglais sous le titre de *Social Ethics*.

Sur les circonstances entourant la rédaction de ce manuel, disons d'une manière générale qu'à l'apparition des systèmes totalitaires (national-socialisme et stalinisme) et de leur violation de tout droit, on a observé une nouvelle réflexion sur le droit qui est à la fois antérieur et supérieur à l'Etat. Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale, on a assisté à une renaissance de la théorie du droit naturel, également dans la philosophie de l'Etat et du droit qui n'était pas inspirée de la conception chrétienne de l'homme.

A propos de la genèse de son livre, Messner écrivait ceci au milieu des années 1950:

«En Angleterre, je pensais devoir écrire un droit naturel face aux dérives du nazisme et j'ai

commencé de manière métaphysique, comme on le fait chez nous quand on parle d'éthique. Mais en Angleterre, pensais-je, personne ne lira cela, ici on part de l'expérience. Si l'on peut fonder le droit naturel métaphysiquement, on doit aussi pouvoir commencer par la base, c'est-à-dire par l'expérience des hommes. Au prix d'énormes efforts, j'ai commencé à analyser et à exposer tout ce qu'on peut tirer de l'expérience.»

En tant que théologien chrétien, Messner voulait fonder scientifiquement le droit naturel qui est présenté aux chrétiens comme une révélation divine.

Dans l'introduction de l'ouvrage, il écrit: «L'objet de la science du droit naturel est l'ordre social considéré comme l'incarnation des droits et des devoirs dans les relations entre les êtres humains.» (Naturrecht, p. 23)

Il avait écrit par ailleurs que «le droit naturel est la connaissance du droit et de la justice issue de la raison humaine.»

quoi l'éthos et la religion doivent être assignés au domaine du subjectif et tombent hors du domaine de la raison au sens strict du mot. Là où la domination exclusive de la raison positiviste est en vigueur – et cela est en grande partie le cas dans notre conscience publique – les sources classiques de connaissance de l'éthos et du droit sont mises hors jeu. C'est une situation dramatique qui nous intéresse tous et sur laquelle une discussion publique est nécessaire; une intention essentielle de ce discours est d'y inviter d'urgence.

Le concept positiviste de nature et de raison, la vision positiviste du monde est dans son ensemble une partie importante de la connaissance humaine et de la capacité humaine, à laquelle nous ne devons absolument pas renoncer. Mais elle-même dans son ensemble n'est pas une culture qui correspond et soit suffisante au fait d'être homme dans toute son ampleur. Là où la raison positiviste s'estime comme la seule culture suffisante, reléguant toutes les autres réalités culturelles à l'état de sous-culture, elle réduit l'homme, ou même, menace son humanité. Je le dis justement en vue de l'Europe, dans laquelle de vastes milieux cherchent à reconnaître seulement le positivisme comme culture commune et comme fondement commun pour la formation du droit, alors que toutes les autres convictions et les autres valeurs de notre culture sont réduites à l'état d'une sous-culture. Avec cela l'Europe se place, face aux autres cultures du monde, dans une condition de manque de culture et en même temps des courants extrémistes et radicaux sont suscités. La raison positiviste, qui se présente de façon exclusiviste et n'est pas en mesure de percevoir quelque chose au-delà de ce qui est fonctionnel, ressemble à des édifices de béton armé sans fenêtres, où nous nous donnons le climat et la lumière tout seuls et nous ne voulons plus recevoir ces deux choses du vaste monde de Dieu. Toutefois nous ne pouvons pas nous imaginer que dans ce monde auto-construit nous puissions en secret également aux «ressources» de Dieu, que nous transformons en ce que nous produisons. Il faut ouvrir à nouveau tout grand les fenêtres, nous devons voir de nouveau l'étendue du monde, le ciel et la terre et apprendre à utiliser tout cela de façon juste.

Mais comment cela se réalise-t-il? Comment trouvons-nous l'entrée dans l'étendue, dans l'ensemble? Comment la raison peut-elle retrouver sa grandeur sans glisser dans l'irrationnel? Comment la nature peut-elle apparaître de nouveau dans sa vraie profondeur, dans ses exigences et avec ses indications? Je rappelle un processus de la récente histoire politique, espérant ne pas être trop mal compris ni susciter trop de polémiques unilatérales. Je dirais que l'apparition du mouvement écologique dans la politique allemande à partir des années soixante-dix, bien que n'ayant peut-être pas ouvert tout grand les fenêtres, a toutefois été et demeure un cri qui aspire à l'air frais, un cri qui ne peut pas être ignoré ni être mis de côté, parce qu'on y entrevoit trop d'irrationalité. Des personnes jeunes s'étaient rendu compte qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans nos relations à la nature; que la matière n'est pas seulement un matériel pour notre faire, mais que la terre elle-même porte en elle sa propre dignité et que nous devons suivre ses indications. Il est clair que je ne fais pas ici de la propagande pour un parti politique déterminé – rien ne m'est plus étran-

ger que cela. Quand, dans notre relation avec la réalité, il y a quelque chose qui ne va pas, alors nous devons tous réfléchir sérieusement sur l'ensemble et nous sommes tous renvoyés à la question des fondements de notre culture elle-même. Qu'il me soit permis de m'arrêter encore un moment sur ce point. L'importance de l'écologie est désormais indiscutée. Nous devons écouter le langage de la nature et y répondre avec cohérence. Je voudrais cependant aborder avec force un point qui aujourd'hui comme hier est – me semble-t-il – largement négligé: il existe aussi une écologie de l'homme. L'homme aussi possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à volonté. L'homme n'est pas seulement une liberté qui se crée de soi. L'homme ne se crée pas lui-même. Il est esprit et volonté, mais il est aussi nature, et sa volonté est juste quand il respecte la nature, l'écoute et quand il s'accepte lui-même pour ce qu'il est, et qu'il accepte qu'il ne s'est pas créé de soi. C'est justement ainsi et seulement ainsi que se réalise la véritable liberté humaine.

Revenons aux concepts fondamentaux de nature et de raison d'où nous étions partis. Le grand théoricien du positivisme juridique, Kelsen, à l'âge de 84 ans – en 1965 – abandonna le dualisme d'être et de devoir être. (Cela me console qu'à 84 ans, on puisse encore pen-

ser correctement.) Il avait dit auparavant que les normes peuvent découler seulement de la volonté. En conséquence, la nature pourrait renfermer en elle des normes seulement – ajouta-t-il – si une volonté avait mis en elle ces normes. D'autre part disait-il, cela pré-supposerait un Dieu créateur, dont la volonté s'est introduite dans la nature. «Discuter sur la vérité de cette foi est une chose absolument vaine», note-t-il à ce sujet [cf. W. Waldstein, op. cit. 19]. L'est-ce vraiment? – voudrais-je demander. Est-ce vraiment privé de sens de réfléchir pour savoir si la raison objective qui se manifeste dans la nature ne suppose pas une Raison créatrice, un *Creator Spiritus*?

A ce point le patrimoine culturel de l'Europe devrait nous venir en aide. Sur la base de la conviction de l'existence d'un Dieu créateur se sont développées l'idée des droits de l'homme, l'idée d'égalité de tous les hommes devant la loi, la connaissance de l'inviolabilité de la dignité humaine en chaque personne et la conscience de la responsabilité des hommes pour leur agir. Ces connaissances de la raison constituent notre mémoire culturelle. L'ignorer ou la considérer comme simple passé serait une amputation de notre culture dans son ensemble et la priverait de son intégralité. La culture de l'Europe est née de la rencontre entre Jérusalem, Athènes et Rome – de la rencontre entre la foi au Dieu d'Israël, la raison philosophique des Grecs et la pensée juridique de Rome. Cette triple rencontre forme l'identité profonde de l'Europe. Dans la conscience de la responsabilité de l'homme devant Dieu et dans la reconnaissance de la dignité inviolable de l'homme, de tout homme, cette rencontre a fixé des critères du droit, et les défendre est notre tâche en ce moment historique.

Au jeune roi Salomon, au moment de son accession au pouvoir, une requête a été accordée. Qu'en serait-il si à nous, législateurs d'aujourd'hui, était concédé d'avancer une requête? Que demanderions-nous? Je pense qu'aujourd'hui aussi, en dernière analyse, nous ne pourrions pas désirer autre chose qu'un cœur docile – la capacité de distinguer le bien du mal et d'établir ainsi le vrai droit, de servir la justice et la paix. Je vous remercie pour votre attention.

© 2011: Libreria Editrice Vaticana. www.zenit.org/article-29016?l=french [Texte original: Allemand]

«Là, où se trouve Dieu, il y a un avenir»

Au sujet de la visite du Pape Benoît XVI en Allemagne

«Là, où se trouve Dieu, il y a un avenir» a été la devise de la visite du Pape et tout le monde l'a ressenti. Déjà au cours de la nuit, des milliers de fidèles provenant de diverses régions d'Allemagne, de France, d'Autriche et de Suisse ont fait le voyage vers Fribourg-en-Brisgau pour participer avec Benoît XVI à la messe qui concluait sa visite en Allemagne et célébrer l'Eucharistie avec lui. Au lever du soleil, un grand nombre de personnes se sont rendues sur le terrain de l'aéroport. Benoît XVI fut accueilli de manière chaleureuse et enthousiaste par 100 000 fidèles – des familles, des jeunes et des personnes âgées. 800 enfants de chœur affluant de partout ont aidé lors de la sainte communion, qui fut célébrée en paix et dévotion.

Pourquoi tant de gens, venant de loin, prennent de si grands efforts sur eux pour aller écouter ce que Benoît XVI a à dire? Comment se fait-il que les constantes attaques contre l'Eglise catholique n'éveillent pas de doutes en eux et que la campagne de mauvais goût, politiquement motivée et préparée de longue date contre la visite de Benoît XVI en Allemagne, ne les dissuade pas de venir écouter ce qu'il a à dire?

Ceux qui l'écoutent sont touchés dans le fond de leur cœur par les paroles de Benoît XVI. Il exprime ce qui préoccupe profondément l'esprit des hommes.

Dans notre monde actuel qui produit de plus en plus le faste et l'apparence, le Pape Benoît XVI rappelle que «ce qui compte ce ne sont pas les paroles mais les actes». A une époque où la loi de la maximisation du profit flotte toujours au-dessus de l'essentiel de la vie, Benoît XVI souligne une vertu qui n'est plus très prisée: l'humilité. Avec Saint Paul, il nous demande: ne faites «rien sous l'empire de l'ambition et de la vantardise, [...] mais, dans l'humilité, et que chacun estime le prochain comme supérieur à soi-même. Que cha-

que nous ne vive pas seulement pour son bien-être mais aussi pour celui des autres.» (Ph 2. 3–4) «L'existence chrétienne est Pro-existence: être là pour l'autre, un engagement humble pour son prochain et le bien commun [...]. Humilitas, le mot latin pour l'humilité, a à faire avec l'humus, près de la terre. Les gens humbles reposent sur deux pieds. Mais surtout, ils écoutent le Christ, la Parole de Dieu, que l'Eglise et chaque membre font revivre sans cesse.»

Benoît XVI a bien remercié les nombreux membres qui travaillent à temps plein et à temps partiel dans les paroisses, les associations de Caritas et les communes, et il leur a exprimé sa grande estime. Leur généreux engagement dans des organisations et des fonctions bénévoles demande de la compétence objective et professionnelle. Mais il en faut encore plus: «Un cœur ouvert qui se laisse émouvoir par l'amour du Christ et qui peut ainsi donner à son prochain qui a besoin d'aide, davantage qu'un service technique.» Dans son discours adressé aux catholiques qui s'engagent dans la société, il leur demande «de tenter d'atteindre la sincérité totale, qui n'exclut rien de la vérité d'aujourd'hui.»

Le cœur ouvert, la sincérité totale et l'humilité – quels meilleurs objectifs y a-t-il pour nos jeunes afin qu'ils ne se limitent pas aux chichis de notre monde artificiel? Qu'est-ce qui pourrait mieux montrer la voie vers une coexistence paisible aux citoyens et aux fidèles, un engagement pour leurs prochains et le bien commun?

Tous ceux qui sont venus ont repris courage grâce aux paroles de Benoît XVI. Elles vont continuer d'agir comme humus dans nos familles, dans notre engagement au travail et dans la commune. Car, «là, où se trouve Dieu, il y a un avenir».

Katrin Schaubberger

Renforcer le courage de ses opinions

La pensée et l'action responsable dans la démocratie

par Anita Schächter, psychologue, Allemagne

La notion du courage de ses opinions («Bürgermut») ou le courage civique provient d'Otto von Bismarck. En 1864, il fut sifflé au Landtag de la Prusse en raison d'une contribution critique. Un parent qui était présent lui dit: «Tu avais raison, mais ce sont des choses qui ne se disent pas.» Bismarck lui répondit: «Si tu as partagé mon opinion, tu aurais dû me soutenir.» Et il a ajouté: «Mais ce n'est pas rare que des citoyens respectables manquent de courage civique.»¹

Ci-après je voudrais employer la notion de *courage de ses opinions* et le définir:

Le courage de ses opinions c'est lorsque le citoyen relève son front, conscient de sa responsabilité dans un Etat démocratique, qu'il dit son opinion, son point de vue, avant tout quand cela ne correspond pas aux opinions transportées par les médias. Le citoyen ayant ce courage est conscient que la démocratie ne se réduit pas uniquement aux élections et qu'elle fonctionne seulement aussi longtemps qu'il se sent responsable de son bon fonctionnement. Elle commence là où l'on s'efforce en commun de venir à bout des questions de la vie quotidienne, et le citoyen cherche des cercles d'échange et d'influence où l'on s'occupe des questions cruciales de la commune (par exemple le PPP, *PublicPrivate-Partnership*), dans le Land ou dans la République fédérale (comme par exemple le MES, le Mécanisme européen de stabilité).

Le courage de ses opinions peut être vécu si nous tenons compte de *deux éléments*: la *formation de l'opinion* et la *recherche de formes adéquates de réalisation et d'influence*, lorsque le citoyen les juge nécessaires.

La formation de l'opinion

La formation de l'opinion est un processus. Tout d'abord, le citoyen prend connaissance d'un fait et il remarque par exemple que quelque chose ne concorde pas avec ce qui est voulu et exigé par les politiques. Ou bien il se rend compte qu'il n'est pas assez au courant d'une certaine situation. La formation de l'opinion ne se fait pas seulement par la lecture d'articles de journaux, pas seulement par les émissions à la télévision, pas seulement par la lecture d'un livre ou des recherches sur Internet. Il faut tout ça, mais il faut aussi que le citoyen comprenne ce qu'il lit et ce qu'il entend. Le principe démocratique part de la réflexion en commun. C'est ce qui se réalise dans la relation avec d'autres personnes intéressées. En discutant ensemble, on considère tous les aspects d'un problème. Dans ces débats communs, il s'agit aussi d'inviter d'autres personnes, d'autres citoyens à approfondir et à discuter leurs propres réflexions. C'est uniquement dans l'échange avec d'autres que le citoyen se rend compte si pour lui l'affaire est déjà claire et s'il est capable de présenter les choses de façon cohérente. Il se rend compte des lacunes dans son savoir, les aspects auxquels il n'a pas encore assez réfléchi et où il y a peut-être une erreur dans ses réflexions. Il voit où il réussit à présenter son opinion dans la discussion avec d'autres personnes, où il peut les persuader, où il a appris un nouveau fait qui sera précieux pour l'autre pour la compréhension des événements.

Des cercles où l'on peut former sa propre opinion existent en partie sous forme d'institutions. Ils ne sont cependant actuellement souvent pas assez développés. Pour citer un exemple, tout en sachant qu'il existe pire en matière d'émissions, il y a l'émission de *Maybritt Illner*, où cinq personnes de la politique, des sciences et des personnes publiques discutent sous une forme raccourcie et émotionnelle d'une affaire compliquée, comme par exemple le MES. Du point de vue de la psychologie sociale, le spectateur a l'impression d'avoir participé à un échange et il a l'impression que tout a été dit et qu'il n'y a rien à ajouter. En réalité, cela n'a pas été un échange mais une discussion organisée par les médias, souvent pas équilibrée. Par le choix et la manière de poser les questions et de décider à qui l'on pose la question et combien de temps on lui accorde pour présenter le problème, il y a une limitation et souvent aussi une manipulation dont, au moment de la diffusion, nous ne sommes pas conscients. Le spectateur n'a aucune occasion de se faire

une opinion fondée – avec le calme requis. Il reçoit des fragments, il ressent que ses émotions peuvent être échauffées artificiellement avec la musique et la rhétorique. Il ne se rend souvent pas compte que c'est une forme insuffisante pour la formation d'une opinion politique. Elle peut en faire partie, c'est sûr. Mais la formation d'opinions politiques précédant la participation démocratique doit se faire d'une autre façon, si le but est d'être vraiment sûr de pouvoir démasquer les finesses rhétoriques et les coups tordus, et d'y opposer sa propre position.

De la formation de l'opinion aux actes

Dans le processus de la formation de l'opinion et de l'échange de sa propre opinion avec le concitoyen, se dessine souvent une nécessité d'agir, au début sous des aspects encore vagues. C'est par exemple l'impression qu'il faudrait faire quelque chose, le constat que les affaires publiques ne peuvent pas être laissées aux seuls représentants. On comprend qu'il y faut sa propre articulation, qui doit être transmise aux concitoyens et à leurs représentants.

Je pense que c'est justement le cas actuellement, qu'il y a beaucoup de gens qui se trouvent exactement à ce stade. Les gens ressentent qu'avec le gigantesque endettement de l'Etat quelque chose ne va pas, quelque chose ne va pas avec l'issue proposée par les politiques. Ils se rendent compte que beaucoup de politiciens n'agissent pas honnêtement. Ils s'aperçoivent que ce n'est pas la Grèce qui sera sauvée, mais que ce sont les banques qui seront servies. L'argent des contribuables a été transmis aux banques et au secteur financier à une aussi grande échelle. Beaucoup de gens s'en rendent compte actuellement. Ils ne voient souvent pas encore ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils voient. Mais l'histoire nous a toujours montré que, quand les citoyens se sont formé une opinion claire, que quand ils n'acceptent pas ce qui se passe à un certain moment, la folie peut être stoppée.

Chacun est responsable de l'ensemble

Le président fédéral allemand a prononcé des paroles claires à l'occasion de l'inauguration du 4^e Congrès des Prix Nobel de l'économie à Lindau: «Lors de la Journée allemande des banques, j'avais déjà mis en garde le secteur financier. Nous n'avons éliminé ni les causes de la crise ni la possibilité de dire aujourd'hui: Nous avons reconnu le danger – et banni le danger ... D'abord il y a eu des banques qui ont sauvé d'autres banques, ensuite c'étaient les Etats qui ont sauvé avant tout les banques, maintenant la communauté des Etats a sauvé d'autres Etats. Mais qui sauvera finalement les sauveteurs? Quand les déficits accumulés seront-ils distribués, à qui, et assumés par qui?» Il continue en disant que chaque citoyen qui a l'occasion de se procurer le savoir sur la matière, «[...] porte une responsabilité. Il ne doit pas se retirer dans son propre monde parallèle, loin de tout. Mais au contraire, chacun et chacune porte la responsabilité de l'ensemble et de la cohésion du pays.»

Le président fédéral énonce ici la capacité de chacun de se procurer un savoir fondé. Ce savoir appelle et engage à la responsabilité. Dans une démocratie, le pouvoir vient du peuple. La question se pose de savoir comment chaque citoyen peut répondre à cette responsabilité et participer à construire la société – donc de ne pas se retirer dans un «monde parallèle». Monde parallèle veut dire que l'énergie intérieure n'est pas dirigée vers la solution d'un problème, mais vers l'utilisation excessive de l'ordinateur, la société de l'amusement, la privatisation excessive, le sexe ou d'autres domaines – mondes parallèles – se trouvant au centre des aspirations intérieures.

Kurt Singer, qui s'est occupé de la question de la participation politique du citoyen, a fait des recherches en tant que professeur de pédagogie et parle d'un «dérapement de l'apprentissage dans la société».² Il parle de nous tous, tant que nous détournons le regard au lieu d'occuper notre intelligence à résoudre les problèmes.

Chacun et chacune a la capacité de faire quelque chose dans la situation politique et la situation de la société actuelle.

La conception personnaliste de l'homme et la participation politique dans la démocratie

Ce qui sonne au premier abord comme une chose abstraite est facile à comprendre: La psychologie personnaliste ne voit l'être humain pas de façon mécanique. Elle ne conçoit pas l'être humain comme une structure de pulsions et ne comprend pas ses actions uniquement comme pure réaction aux circonstances de la société. L'approche personnaliste voit l'être humain en tant que personne, comme individu qui se développe de manière unique en relation sociale avec ses parents, ses frères et sœurs, toutes les autres personnes de référence et aussi avec les professeurs. Le point de départ de la psychologie personnaliste est de considérer l'être humain capable de raison, d'éthique et avant tout de compassion.

Dans le domaine de la théorie de l'attachement (*Ainsworth, Bowlby et al.*) existent des études longitudinales sur le développement du nouveau-né jusqu'à l'âge adulte. On peut conclure de ces résultats de recherche que l'être humain développe son intelligence émotionnelle à travers la relation avec autrui, à travers l'attachement, l'empathie et une sagesse des émotions. La moralité et l'éthique de l'être humain se développent à partir de sa façon d'échanger avec son prochain. La théorie de l'attachement a observé comment l'enfant forme sa relation sociale envers autrui, et comment il se crée un schéma de perception qui est sa réponse créative à partir de ses échanges avec son prochain.

Le point de départ de tout le développement de l'être humain est la famille. C'est pourquoi il faut se poser la question de savoir si un comportement éducatif est de nature à renforcer ou l'affaiblir. Rencontrer l'enfant avec empathie ne veut pas dire accepter tout ce qu'il fait, mais aussi de ne pas tout permettre. Cela exige également la correction de comportements erronés, afin que l'enfant puisse apprendre à s'intégrer dans la relation avec les autres personnes de façon constructive et positive.

L'attachement, le soutien que l'enfant reçoit et son importance comme personne, dont il prend lentement et de plus en plus conscience, ont une importance fondamentale pour toute la vie. La relation avec ses proches est déjà présente chez le nouveau-né et ne perd jamais en importance pendant toute la vie. Elle est le point de départ de l'estime de soi, de sa propre valeur et du sentiment de sa propre importance dans la communauté.

La manière de percevoir se forme surtout pendant les six premières années de la vie. Mais nous savons aujourd'hui que l'adolescence représente aussi une période très sensible durant laquelle l'aiguillage peut de nouveau être ajusté. Même à l'âge adulte on trouve des influences qui peuvent être positives ou négatives. Cette connaissance implique le devoir, pour chacun, de participer pour que sa personnalité se développe et qu'il grandisse intérieurement. Ainsi l'être humain est capable de percevoir sa propre valeur et d'avoir l'élasticité intérieure nécessaire pour agir dans la communauté.

Le courage de ses opinions se développe à partir d'expériences positives

Lorsque l'enfant apprend que ce qu'il fait a une résonance, qu'on a besoin de sa participation, qu'on lui apprend à réfléchir avec les autres, sa capacité de coopération se développe, aussi par rapport avec la communauté de la société tout entière. Alors, la volonté de participer dans la communauté ne sera pas l'expression d'une volonté de puissance et une aspiration à la supériorité, mais l'expression d'un sentiment de responsabilité comme être humain et concitoyen. La psychologue suisse *Annemarie Buchholz* a écrit à ce sujet: «A partir de l'expérience de la relation humaine sûre, l'enfant développe aussi le courage de rester fidèle à soi-même, de savoir résister de manière appropriée et de savoir, plus tard, agir sans faux égards aux conséquences sociales, savoir agir suivant ses convictions et ses valeurs. Même si parfois cela devait signifier une confrontation.»³

La transmission de vertus telles la justice, la serviabilité, la paix, la liberté et la sincérité

fait partie de la sollicitude appliquée dans la famille et à l'école. Cela ouvre à l'enfant un champ d'apprentissage, le conduit à formuler un leitmotiv auquel il peut mesurer ses activités. Nous parlons du climat de l'éducation, dans lequel la compassion forme le point de départ de la formation des valeurs et d'une activité autonome. C'est dans un tel climat que grandit un être humain prêt à prendre la responsabilité de la réussite de l'ensemble de la société.

Kurt Singer, professeur de pédagogie décédé récemment, a trouvé, dans ses recherches sur les conditions qui permettent un développement du courage civique, que pour tous les citoyens courageux ces valeurs jouent un rôle prépondérant. «Il y a des objectifs et des vertus qui ont de l'importance pour tous, comme l'amour du prochain, la compassion, l'amour de la nature, la sollicitude envers autrui, la sincérité. Il ne s'agit cependant pas de simples règles du comportement comme de dire par exemple «On ne doit pas mentir!». Mais dans la famille, l'importance de la sincérité pour la propre personne et sa relation avec autrui fait objet d'un débat continu.» (Singer, 1992, p. 26)

Parmi les nombreux exemples biographiques, décrits par Singer dans son livre, il y a l'exemple d'une citoyenne de Francfort (*Hannelore Kraus*) qui, comme voisine, a empêché la construction du gratte-ciel le plus haut d'Europe. Même lorsqu'on lui a offert, trois et plus tard huit millions d'euros, elle a refusé de donner son accord. Pour elle, il était plus important qu'un vieux quartier de la ville de Francfort puisse être sauvegardé. Singer a posé des questions concernant son histoire de vie, et il a appris que son grand-père, comme contremaître, avait dû faire une expertise pour décharger son entreprise d'une faute à cause de laquelle un client avait porté plainte. Mais il a découvert que la plainte du client était justifiée. Son employeur lui a demandé de ne pas divulguer le résultat de ses recherches, de se taire. Ce qu'il n'a pas fait, même lorsqu'on a menacé de le licencier, ce qui aurait été un danger existentiel pour sa famille de neuf personnes. Mais ce grand-père ne s'est pas laissé détourner de la vérité. Dans la famille, on a été fier de lui. Mme Kraus a encore vécu d'autres expériences de ce genre, ce qui l'a renforcée dans ses actions orientées selon les valeurs. C'est cela qui lui a permis de ne pas agir contre ses propres convictions, même devant une offre de huit millions.

Le courage de ses opinions grandit en réaction aux expériences négatives

Singer décrit aussi que des personnes n'ayant eu que peu d'exemples et de stimulations, ont quand même développé des idées de valeurs qui les ont fait devenir des citoyens honnêtes et courageux. C'était le cas lorsque ces personnes se créaient des «pères» et «mères» avec la lecture de biographies auxquelles ils pouvaient s'identifier, et qui sont devenues leur modèle de participation démocratique et de leur courage de ses opinions.

Singer a pu prouver que dans les biographies des citoyens courageux il pouvait y avoir aussi le contraire: Des expériences négatives pouvant être le motif de s'engager pour les autres ou pour des valeurs, parce qu'on ne peut pas oublier ce qu'on a eu à souffrir. Des personnes, qui par exemple ont souffert du manque de liberté, s'engagent pour la liberté d'autrui, et commencent à se libérer de leurs propres sentiments douloureux. L'être humain peut se décider à ne pas oublier ce que lui-même a souffert, ce qui lui a manqué, et cela le rend capable de bien juger une situation et d'orienter ses actes selon ces expériences.

C'est toujours la personne elle-même qui crée quelque chose à partir de ses conditions de vie. La recherche de résilience le prouve de manière impressionnante. Son affirmation centrale est la suivante: Ce ne sont pas les conditions de vie qui façonnent l'être humain. C'est plutôt l'interprétation de ses conditions de vie qui le façonne. Il se les explique et trouve une réponse émotionnelle et adaptée à sa vie. De nombreuses études longi-

Des conceptions de morale et de valeur divergentes divisent un peuple

«L'éducation relève toujours encore du domaine des cantons»

Interview de Werner Messmer, conseiller national PRD Thurgovie



Werner Messmer
(photo thk)

thk. Werner Messmer a été élu au Conseil national pour la première fois en 1999. Entrepreneur diplômé, il dirige une entreprise de construction et il préside depuis plusieurs années la Société suisse des entrepreneurs. Werner Messmer fait partie du comité de la pétition «Contre la sexualisation de l'école publique» (cf. «Horizons et débats» n° 39 du 3 octobre 2011) et il se prononce ouvertement contre l'introduction insidieuse d'une éducation sexuelle qui ne se conforme aux principes éthiques de notre culture. On ne peut en aucun cas introduire un tel cours sans débat public et sans vote démocratique. Dans l'interview ci-dessous, il expose les raisons de son engagement.

Horizons et débats: Monsieur le conseiller national, vous faites partie du comité de pétition contre l'éducation sexuelle prévue et vous vous opposez à son introduction. Qu'est-ce qui vous dérange dans ce projet? Werner Messmer: C'est intéressant comme aujourd'hui on parle dans une mesure de plus en plus large des valeurs, de l'éthique et de la morale. Je constate à ce propos que de moins en moins de gens savent quelle norme on vise quand on parle de valeurs et de morale. Il y a ainsi diverses idées de morale et de valeurs, qui divisent un peuple, un pays. Je fais partie de ceux qui disent que nous avons un passé couronné de succès basé sur la morale, l'éthique et la culture chrétiennes. Pour moi, ce sur quoi nous devons nous mettre d'accord, c'est toujours le fondement sur lequel nous devrions nous retrouver. C'est notre culture et nous nous fondons sur elle. Cela signifie bien sûr que nous devons transmettre les valeurs et l'éthique aux générations futures et que nous devons aussi les vivre. Si je considère cela de cette façon, des conceptions telles que «la sexualité libre» et «chacun peut se développer comme il veut» – c'est bien sûr aussi en rapport avec l'éducation antiautoritaire – il est tout à fait clair qu'il faut refuser ces idées. Nous devons empêcher cela. Nous devons essayer de revenir un peu à un ordre dans lequel nous plaçons des glissières de sécurité. A l'intérieur de celles-ci, un développement de vie a fait

ses preuves et nous voulons aussi favoriser ce développement de vie.

Là, l'éducation d'une jeune personne joue quand même un rôle décisif.

La question sur la manière d'élever nos enfants en fait bien sûr partie. C'est sûrement dommage que de plus en plus de parents échouent dans ce domaine. Pour cette raison, l'école a une tâche d'autant plus importante dans ce domaine. J'ai été président de la commission scolaire pendant 16 ans et j'ai tout le temps soutenu le point de vue que l'école n'avait pas seulement à transmettre du savoir, mais qu'elle devait aussi être prête à prendre partiellement en charge l'éducation. Sauf le milieu familial, aucune autre institution ne suit l'enfant si longtemps et peut l'influencer si fortement. D'où la question: voulons-nous laisser l'école se développer comme un petit groupe de gens le veulent, ou défendons-nous nos droits démocratiques sur la façon dont l'école perçoit sa tâche. Il ne s'agit là pas seulement du domaine pédagogique de la transmission du savoir, mais aussi du domaine éducatif. La question de savoir selon quelle philosophie fondamentale nous voulons élever nos enfants, en fait aussi partie. Si je reviens sur nos valeurs et aux attitudes fondamentales chrétiennes, l'éducation en fait partie au sens propre du terme. Nous devons élever nos enfants avec la morale et l'éthique qui correspondent à nos valeurs de base chrétiennes. C'est l'affaire de chacun jusqu'où il veut aller avec sa foi. Chacun doit savoir cela lui-même, mais comme fondement, ça doit avoir de la valeur pour nous. C'est pour cela que je m'engage et que je soutiens la pétition.

Quels dangers voyez-vous?

Selon l'éducation antiautoritaire, chacun devrait se développer d'après ses penchants. Cela mène à un égoïsme et à ce qu'on ne fasse plus attention les uns aux autres et que je ne fasse juste que ce que j'éprouve sur le moment. Bien sûr, nous sentons cela aussi dans la politique. La Suisse est ce qu'elle est parce qu'on a toujours atteint le but ensemble. On a dit que chacun devait être prêt à aller au devant de l'autre. Cette sorte d'éducation, dans laquelle je dois essayer d'abord un peu si je penche plutôt vers les garçons ou les filles – et suivant ce que j'éprouve, j'essaie d'abord un peu, donc je reste accroché à gauche ou à droite –, cela nous mène à une image de l'homme qui ne sait plus ni s'intégrer, ni s'orienter. Cela mène

à une société qui perd ainsi sa cohésion. C'est certes aller un peu loin, mais c'est exactement cela en fin de compte.

Vous avez déjà fait comprendre que la famille était quelque chose d'important pour l'éducation des valeurs morales. Cette attitude égoïste, comme vous l'avez décrite ci-dessus, mène à une destruction de la famille traditionnelle et ainsi à la destruction d'importants fondements culturels en fin de compte. Nous constatons bien sûr que de plus en plus de parents ne sont plus en mesure de prendre suffisamment de temps pour leurs enfants, et c'est un développement tragique. Bien que ce soit ainsi, il ne faut pas que nous y céditions. Nous devons nous engager pour que cela soit clair pour tous, que si l'on met des enfants au monde, il faut accepter le fait que ça fait partie de la vie d'un des parents de s'occuper principalement des enfants. On peut se demander si les deux parents doivent absolument aller travailler. Il y a aussi bien sûr des situations dans lesquelles c'est nécessaire. Mais s'organiser de façon à savoir que les enfants ont la priorité pendant 10 à 15 ans, doit de nouveau devenir normal. La famille est et restera le fondement et le noyau d'une société saine. Je ne suis pas un de ceux qui empêchent le développement moderne, si les deux parents cherchent du travail, mais on exagère souvent. J'ai quelque chose contre les deux parents qui travaillent à 100%, déposent l'enfant le matin et le soir, vont le reprendre. On ne doit pas non plus s'étonner ensuite, si l'enfant ne reçoit pour ainsi dire pas de valeurs de la maison. Pour moi, la famille exerce toujours la fonction centrale dans la société.

Dans la situation actuelle de cette éducation sexuelle planifiée, l'Etat pénètre en fin de compte dans une tâche familiale, dans la sphère privée. Comment voyez-vous cela?

Je n'ai rien contre le fait que l'Etat se livre tout le temps des réflexions. Il a même le devoir de se demander si nous suivons fondamentalement la bonne voie ou non, si et où il faut des adaptations ou non. Mais, dans ce domaine délicat, cela doit se dérouler démocratiquement. C'est aussi la raison pour laquelle je m'engage dans ce domaine. Il ne faut pas que ça se passe en marge des droits démocratiques ordinaires. Cela signifie que le gouvernement cantonal doit traiter le sujet, que celui-ci doit être traité par le Grand conseil. La formation fait toujours par-

tie de la souveraineté cantonale. Et un processus démocratique peut en découler, par lequel à la fin la population doit décider. Je n'ai rien contre, si quelqu'un pense par anticipation. Mais ce qu'il pense, doit être testé par la démocratie. Il ne faut pas qu'on puisse passer ça en contrebande de la démocratie, et qu'à la fin, il existe un programme d'école que nous, les parents, ne voulons pas avoir.

Je suis fondamentalement de l'avis que l'éducation sexuelle appartient à la famille et non pas à l'école. Mais qu'est-ce qui arrive dans des familles où cela n'est plus le cas? Je crois que dans ces cas, l'école doit avoir la grandeur et l'habileté de combler les lacunes, non pas pour s'emparer de la direction, mais pour compenser des défauts. C'est plus difficile que de dire: nous reprenons la direction et nous sommes également là pour faire de l'éducation sexuelle.

Le concept de l'éducation sexuelle ne s'adapte pas du tout aux parents qui ne sont pas en mesure de donner une orientation à leurs enfants. Ici, on essaye de retirer les leviers de commande aux parents. Nous ne pouvons pas accepter cela.

Non, c'est clair, l'éducation sexuelle doit rester de manière fondamentale en mains du père et de la mère. Mais, nous devons aussi penser à ceux qui ne sont pas capables de le faire. C'est pourquoi il y a cette tâche délicate que nous devons résoudre, pour que l'école, en substitution, puisse se demander, comment elle peut agir, sans s'immiscer là où le système familial fonctionne encore. Et ça, c'est une tâche très difficile.

Je suis d'avis qu'on continue d'élever la majorité de façon saine, ce n'est qu'une minorité qui a besoin de soutien.

Mais il ne faut pas que ce soutien ressemble à ce qui est actuellement prévu pour l'éducation sexuelle.

Non, en aucun cas. Nous devons, comme j'ai déjà dit ci-dessus, nous mettre d'accord sur nos valeurs de base chrétiennes et nous mettre d'accord que c'est la situation initiale. Alors la famille sera de nouveau placée au centre. Ainsi, le sens et le but de l'être humain seront de nouveau au centre. Et la sexualité sera ensuite au centre de cette politique familiale et elle contribuera à la sauvegarde de la famille.

Merci beaucoup pour cette interview. •

«Renforcer le courage de ...»

suite de la page 6

tudinales qui documentent des vies entières montrent que des enfants issus de conditions de vie extrêmement difficiles et pesantes sont devenus des adultes très sociables et aptes à affronter la vie. C'était possible quand ils pouvaient établir une relation de confiance avec un adulte, et qu'un bon nombre de petits événements positifs s'y ajoutaient, comme le travail, avec un hobby, une bonne relation élève-enseignant, la création de relations amicales, la sollicitude etc.

Des études longitudinales dans la recherche de la psychologie de l'attachement, du développement et de la psychologie sociale, des études cliniques et l'expérience psychologique pratique, même des représentations personnelles donnent les preuves que l'attachement avec les proches, la coopération dans la confiance et le souhait d'acceptation sociale dans une communauté, représentent une force humaine centrale.

Les êtres humains aspirent à la compétence et à agrandir leurs connaissances. Le sentiment d'impuissance affaiblit chacun qui y reste muré. Si l'être humain commence à donner sa contribution, le sentiment d'impuissance disparaît dans la mesure où il contribue et s'exprime là où il a quelque chose à dire. Le citoyen démocrate est capable de créer activement la communauté. C'est l'essence de l'être humain de le faire dans le sens du

bien commun. Chacun est capable d'assumer sa responsabilité aussi contre la volonté d'autrui, là où il est persuadé de la nécessité de ses actes.

Dans le quotidien, il faut une décision consciente indiquant où le citoyen veut se diriger: Se pose-t-il en spectateur ou commence-t-il à agir activement? La question que chacun peut se poser est de savoir si c'est la meilleure partie, la partie la plus forte de nous-mêmes qui est en train d'agir, ou bien si, au plus profond de nous-mêmes, il se trouve une part encore meilleure que nous devrions suivre?

Comment le courage de ses opinions peut-il grandir?

Le courage civique grandit là où la personne se forme une opinion, où elle commence des échanges avec autrui et où elle fait quelque chose. Le cas échéant aussi à contre-courant.

Comment le courage de ses opinions nous fait-il grandir intérieurement?

Chacun porte en soi le désir de contribuer positivement à la réussite de l'ensemble. Le sentiment de ne pas être utile, le sentiment de ne pas avoir d'importance pour autrui peut même amener des douleurs corporelles.⁴

Lorsque l'être humain commence à s'immiscer, il sent qu'il gagne en importance, il sent qu'il a une valeur pour les autres. Plus encore, il gagne en importance devant soi-même. Celui qui vit en harmonie avec sa conscience responsable n'a pas besoin de

se poser la question de savoir pourquoi il n'est pas prêt à entreprendre quelque chose contre les conditions problématiques de notre société. Le courage de ses opinions nous débarrasse des sentiments de petitesse, des insécurités ou angoisses qui, chez la plupart d'entre nous, subsistent encore quelque part, dans les vestiges des temps révolus.

Celui qui commence à s'engager personnellement pour ce qu'il trouve juste, et qui se comporte selon son propre jugement, renforce sa personnalité. Il ne se laisse plus décourager par le pessimisme de certains concitoyens. Il est possible de sonder un comportement, de rester en relation pendant une discussion, c'est-à-dire de ne pas rompre intérieurement la relation avec l'autre, même si ce dernier défend quelque chose d'inacceptable selon notre point de vue. Cela donne une sécurité personnelle intérieure, même si quelqu'un dans une discussion controversée nous dévalorise personnellement.

Le courage de ses opinions aide à renforcer sa propre identité, renforce l'estime de soi et assure le sentiment de sa propre efficacité et sa signification pour autrui.

Résumons: Le courage de ses opinions, l'action dans la démocratie conditionnent le processus de formation de l'opinion. Cela se passe dans l'élaboration de compétences et dans la discussion avec les concitoyens. Les compétences sont la condition de la participation publique. On doit trouver un accès aux informations requises.

Par la suite, la conviction de vouloir faire quelque chose peut grandir et le développement et la discussion des idées sont au centre. Sur la base d'informations, le désir de s'activer grandit.

Agir dans la démocratie, avoir du courage de ses opinions, cela est en accord avec la conception personnelle des êtres humains. Le courage de ses opinions ne se soucie pas du succès, il est issu du besoin de vouloir contribuer à édifier, et à agir de façon responsable.

L'être humain gagne en personnalité, il mûrit et il s'épanouit. Il développe davantage de contentement dans la vie s'il fait quelque chose pour la communauté, et s'il prend sa responsabilité aussi à l'égard des générations futures.

L'on peut ainsi prédire que, du point de vue psychologique, toute personne remplissant ses devoirs démocratiques vivra une croissance personnelle qui l'emplira de satisfaction. •

(Traduction Horizons et débats)

¹ Cité d'après Kurt Singer: *Zivilcourage wagen – Wie man lernt, sich einzumischen*, Editions Piper, 1992

² Kurt Singer: *Zivilcourage wagen – Wie man lernt, sich einzumischen*, Editions Piper, 1992

³ Annemarie Buchholz-Kaiser: *Personale Psychologie – Der Beitrag von Psychologie und Pädagogik zur Menschenwürde*, in: *Mut zur Ethik*, Editions Menschenkenntnis, 1997

⁴ Joachim Bauer: *Schmerzgrenze. Vom Ursprung alltäglicher und globaler Gewalt*, Editions Blessing, 2011

«Chacun peut, dans son domaine, prendre l'initiative d'agir»

A propos de «Das Buch der Tugenden», dernier ouvrage d'Ulrich Wickert

ts. Qu'est-ce que bien agir? Quel est le sens de la vie? Sur quels repères se fonder dans un monde où de nombreuses personnes ont l'impression que l'on accorde trop d'importance à la liberté individuelle? Où les normes perdent de leur valeur et l'intérêt général est négligé? Où l'intérêt personnel est présenté positivement comme l'optimisation du profit? Où des notions comme la vertu, l'éthique, la morale apparaissent obsolètes, limitatives et sont associées négativement aux exhortations des pères-la-morale passésistes?

C'est à ces questions que, dans son dernier livre intitulé «Das Buch der Tugenden. Grosse Texte der Menschheit – für uns heute ausgewählt» («Le livre des vertus – Un choix de grands textes de l'humanité pour le temps présent»), répond Ulrich Wickert, juriste et politologue, correspondant à Washington, New York et Paris d'ARD, première chaîne allemande, et animateur jusqu'en 2006 de l'émission «Tagesthemen», auteur de plusieurs ouvrages. Dans la littérature mondiale, d'Aristote à Karl Valentin, en passant par Esopé, Platon, Marc-Aurèle, Sénèque, Bacon, Kant, Schiller, Goethe, Büchner, Schopenhauer, Nietzsche, Schweizer, Neruda, Spaemann, Bubis et Popper, pour ne citer que quelques noms, Wickert trouve des réponses aux questions relatives au bien et au vrai.

Il a le courage de défendre l'éthique quand il soulève la question des valeurs et qu'il en demande le respect. Les titres des chapitres ont déjà un effet libérateur: Ils montrent que l'auteur ose recourir à des notions éprouvées pendant des siècles, à défendre leur droit à exister, sans toutefois leur donner un contenu inspiré de l'air du temps. Quel effet apaisant et libérateur font des titres comme «Vertu et bonnes mœurs, éthique et morale» (chapitre 1), «Vérité, véracité et honnêteté» (chapitre 2), «Raison, sagesse et intelligence» (chapitre 3), «Justice» (chapitre 4), «Devoir

Une seule chose est nécessaire: le courage d'agir

«Dans nos sociétés modernes, tous les domaines s'influencent mutuellement: l'éducation et l'instruction, l'économie et les finances, les médias et la politique. C'est pourquoi chacun peut, dans son domaine, prendre l'initiative d'agir s'il veut redonner un sens aux valeurs. Cela aura une influence sur l'état de la société. Et ce n'est pas si difficile: on n'a pas besoin pour cela d'être un héros ou un saint. Une seule chose est nécessaire: le courage d'agir.»

Ulrich Wickert, p. 599

et responsabilité» (chapitre 5), «Solidarité, fraternité et bonté» (chapitre 6), «Courage et notamment courage de ses opinions» (chapitre 7), «Tolérance» (chapitre 8), «Fiabilité et fidélité» (chapitre 9), «Humilité et modestie, application et patience» (chapitre 10)!

Wickert introduit chaque chapitre puis viennent les perles de la littérature mondiale qu'il a choisies. Dans un dernier chapitre intitulé «Où trouve-t-on les aspects positifs?», l'auteur tire ses conclusions.

Si tous ces titres – qui à eux seuls fournissent des repères à notre époque influencée par une diversité d'acteurs – ont un effet bienfaisant, l'exposé introducteur possède également des vertus bienfaisantes et clarifiantes: Wickert y mentionne deux raisons pour lesquelles les sociétés de l'Est et de l'Ouest se demandent ce qu'il est advenu de leurs valeurs éthiques: «D'une part, l'Occident a, au siècle passé, violé ses propres normes d'une manière scandaleuse, d'autre part, avec l'effondrement du communisme, la question de savoir ce qui est bien ou mal a disparu. Si, pendant presque tout le XIX^e siècle, la conception chrétienne de la morale

a joué un rôle essentiel, la civilisation occidentale, «en anéantissant systématiquement des millions d'enfants, de femmes et d'hommes dans les camps de concentration et en faisant ensuite du progrès et de l'individualisme des idoles [...], la civilisation occidentale a perdu une part essentielle de son identité éthique». A l'époque de la guerre froide, beaucoup se sont contentés de «se référer à leur position idéologique pour définir le bien. L'adversaire idéologique était toujours le méchant.» L'expérience sociale du communisme a échoué «parce que les dictateurs des Etats communistes ne se sont pas conformés aux valeurs éthiques du socialisme, par exemple à la justice et à l'égalité». Le rêve d'un monde meilleur dans ces Etats s'est évanoui «parce qu'ils n'ont pas édifié une structure de vertus universelles destinées à guider leur vie. Mais l'Occident lui-même n'a pas jugé nécessaire à cette époque de se définir. L'image opposée de l'«Empire du mal» lui suffisait pour considérer son comportement comme bon».

En ces temps d'idéologies, «les mots propres à la morale et à l'éthique ont été peu

utilisés, si bien que la langue s'est désorganisée et avec elle l'éthique. En effet, quand les citoyens considèrent le terme de «morale» comme dépassé, celui de «vertu» comme suranné et celui de «devoir» comme démodé, leurs contenus eux-mêmes perdent leur cohérence.» Il est nécessaire aujourd'hui de faire revivre ces notions et de «mettre en valeur leur contenu axé sur une société progressiste», en particulier parce que sans éthique, il n'y a pas de vie démocratique. L'éthique détermine ce qui doit être considéré comme bien ou mal dans la société, et cela avant l'établissement des lois. «Les contenus de l'éthique et de la morale sont les valeurs et les vertus. [...] Au sens éthique, on entend par valeur une idée ou une exigence morale que chaque membre de la communauté éthique reconnaît devoir respecter indépendamment de ses envies ou de ses avantages personnels.»

Une autre idée capitale, selon Wickert, est que «la première valeur de toute éthique est la dignité de l'homme car c'est de son respect que dépend toute décision sur le bien et le mal.»

Chacun lira cet ouvrage avec profit, qu'il soit père, mère, oncle, tante, grand-père, grand-mère, éducation, enseignant, policier, juge, c'est-à-dire un citoyen vigilant désireux de participer à l'organisation de notre époque de bouleversements complexes. Partant de la «règle d'or», c'est-à-dire de l'impératif catégorique kantien, Wickert nous fait faire un tour d'horizon de l'histoire mondiale et nous donne l'occasion de situer historiquement nos critères de valeur.

Ce livre devrait donc figurer sur toutes les tables de chevet et être repris constamment en mains car chaque texte demande une réflexion approfondie avant de remplir pendant des jours l'esprit du lecteur d'un sentiment bienfaisant.

La «règle d'or» et l'«impératif catégorique» kantien

«La condition préalable de toute éthique est donc la recherche du bien. Le bien agir se définit à partir de la connaissance, mais aussi de la tradition et des coutumes. La condition d'une structure de valeurs morales dans une société démocratique est que les valeurs éthiques ne soient pas définies de manière autoritaire, ni par une religion, mais par la connaissance, par la raison. Les valeurs fournissent les objectifs spirituels; les vertus déterminent les comportements idéaux. Mais l'éthique en soi ne suffit pas. Elle nécessite certains instruments pour convaincre. Aristote ne déplorait-il pas déjà que l'homme préfère suivre ses envies plutôt que de se comporter de manière modérée? [...]

Mais l'homme peut maîtriser ses envies si la raison met des outils à sa disposition, par exemple les deux maximes mises en exergue de ce livre. L'impératif catégorique d'Emmanuel Kant, qui formule la «règle d'or» de manière philosophique, dit ceci: «Agis de telle sorte que tu puisses vouloir que la maxime de ton action soit considérée comme une loi universelle.» (Wickert, p. 32)

Liberté et responsabilité

«L'éthique a ceci de moderne qu'elle part de la liberté individuelle. Cette liberté naît de la reconnaissance de la nécessité d'agir moralement. J'ai la liberté de choisir un comportement moral. Mais dès lors que je me suis décidé, je porte la responsabilité de mes actes. Mais comment les jeunes individus sont-ils parvenus à se comporter de manière plus vertueuse que leurs parents? Grâce à l'éducation. Mais l'éducation morale dans la famille, à l'école ou plus généralement dans la vie en société ne représente

qu'une étape partielle du chemin menant l'individu à l'accomplissement de la vertu.

On n'apprend pas seulement en assimilant des connaissances mais aussi par l'exercice et la contrainte, en remplissant son devoir quand on a compris que toute autre attitude que «tu dois agir ainsi» est moralement inacceptable. Et aussi en sachant qu'autrui condamne les comportements immoraux au moyen de la pression sociale.» (Wickert, p. 33)

Une «année sociale» obligatoire renforcerait la solidarité avec le monde entier

«Pour donner un nouveau contenu à la solidarité, afin qu'elle puisse revivre en tant que vertu, les individus doivent retrouver le sens social. Cela peut être réalisé grâce à une expérience communautaire. Selon la devise de John F. Kennedy «Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays», il serait judicieux d'instituer pour tous les jeunes gens une «année sociale obligatoire» qui leur ferait exercer la solidarité par un travail au sein d'une collectivité. Pendant cette année, les jeunes qui n'effectuent pas de service militaire pourraient assumer des missions d'intérêt général, si possible près de chez eux: aides à la personne dans des jardins d'enfants ou des hôpitaux, missions en matière d'environnement ou de réhabilitation urbaine, etc. Toutefois, cette «année sociale» ne devrait pas être organisée par l'Etat. Elle serait du ressort d'institutions présentes dans le voisinage des jeunes gens: écoles, Eglises, chambres de commerce ou des métiers, syndicats, théâtres ou musées.

Il faudrait à vrai dire que la collectivité qui fait valoir son droit moral à la solidarité ne se limite pas à la nation ou à un ensemble de personnes au sein de la

nation mais qu'elle concerne l'humanité dans son ensemble.» (Wickert, p.357)

Ne pas agir pour soi mais toujours pour la collectivité

«Les vertus peuvent montrer le chemin conduisant au bien. Mais cela implique des connaissances et celles-ci ne se transmettent toujours pas au moyen d'un enseignement mécanique mais par l'éducation. Et malheureusement, les parents y échouent de plus en plus. L'éducation est une tâche fastidieuse qui demande beaucoup d'efforts. C'est pourquoi les parents parquent souvent leurs enfants devant le poste de télévision ou baissent rapidement les bras. Alors l'école doit faire ce que les parents ont négligé, et certaines le font. Dernièrement, une enseignante d'une Hauptschule* racontait comment on y apprendrait aux élèves des «vertus bourgeoises» comme la ponctualité: Quand un élève arrive en retard le matin, il doit rester en classe une heure après la fin des cours. Et cette punition est efficace. Personne n'arrive plus en retard. (Mais maintenant, il faut que les enseignants eux-mêmes soient ponctuels!)

Mais l'éducation ne suffit pas. Pour bien se conduire, il faut savoir que l'on n'agit pas pour soi mais dans le cadre d'une collectivité. Le sens civique est à la base des comportements éthiques.» (Wickert, p. 597)

* Hauptschule: Ecole secondaire accueillant surtout des élèves qui se destinent à un apprentissage (ndt.)

C'est le fait d'assumer des responsabilités sociales qui rend heureux

«Ceux qui assument des responsabilités sociales éprouvent un sentiment positif que certains appellent bonheur. Ils agissent en vue de l'intérêt général

et développent un sens civique. S'ils cherchaient un sens à leur vie, c'est ici qu'ils le trouvent. Le sociologue français Emile Durkheim a même constaté que les individus se suicident d'autant moins qu'ils assument des responsabilités sociales. Les célibataires sont plus vulnérables que les personnes mariées. Plus ils ont d'enfants, moins les parents pensent à eux-mêmes car ceux qui sont attachés à la collectivité sont aussi attachés à un idéal social.» (Wickert, p. 598)

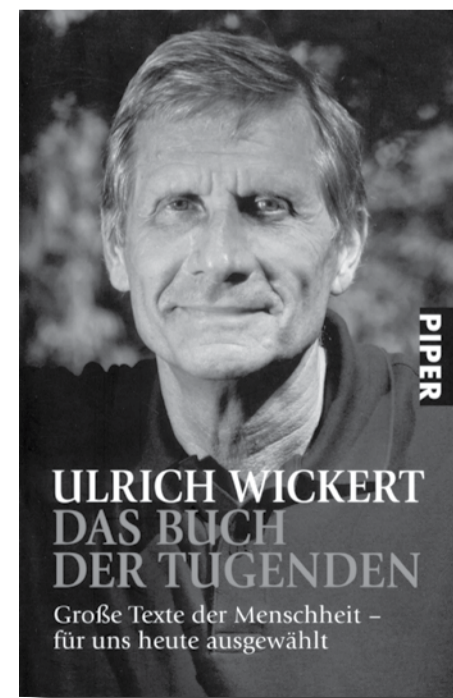
La règle d'or

«Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.»

L'impératif catégorique

«Agis de telle sorte que tu puisses vouloir que la maxime de ton action soit considérée comme une loi universelle.»

Immanuel Kant



Ulrich Wickert: Das Buch der Tugenden. Grosse Texte der Menschheit – für uns heute ausgewählt. Munich 2010. ISBN 978-3-492-25863-0